

Département de l'Aisne

Communes de Marle

Élaboration du Plan local d'urbanisme (P.L.U.)



Qualité architecturale / Loi Paysage

Nuancier de couleur du bâti et principe de Haute Qualité environnementale

Communes de Marle	Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet du conseil Municipal en date du : Le Maire	Enquête publique : Date de début : Date de fin :
 HarmoniEPAU Bureau d'études en Urbanisme 20 rue Ledoux 59 297 VILLERS GUISLAIN Tel. 03 27 74 93 18 -----	Vu pour être annexé à l'arrêté du..... Soumettant à enquête publique le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Le Maire	Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Plan local d'urbanisme en date du : Le Maire

Mettre en couleur sa façade : mode d'emploi

Ouvrir l'œil

- ➔ Je consulte les grands principes d'harmonie colorée avant de réfléchir à la mise en couleur de ma façade
- ➔ Je regarde ma façade attentivement afin de bien pouvoir l'identifier dans les fiches familles
- ➔ Je consulte le règlement notamment pour les couleurs proposées

Procéder par étape

1. identifier sa façade :
 - a quelle grande famille appartient elle ?
 - À quel type exactement correspond elle ?
2. Choisir ses couleurs

etape 1 : le fond de façade

- ➔ Il doit être refait : je choisis un ton dans la gamme correspondante puis je choisis les matériaux correspondants (enduit du fond, ou des joints, peintures ?) et je réfléchis à la finition.
- ➔ Il n'y a pas besoin d'être refait : je repère la couleur du fond de façade pour pouvoir ensuite la mettre en valeur par le choix du ton des menuiseries

etape 2 : les éléments de modénature

Je les repère et je regarde les conseils

Etape 3 : les menuiseries

etape 4 : les ferronneries

Mots utiles

Couleurs et références :

les nuanciers du bâti de la commune de Marle utilisent une référence couleur universelle (Ral design) qui donne pour chaque couleur sa « Tonalité » sa « Luminosité » et sa « Saturation ».

Chaque échantillon donne un ton moyen mais ne restitue ni la matière ni l'évolution de la couleur dans le temps : éclaircissement, vieillissement....

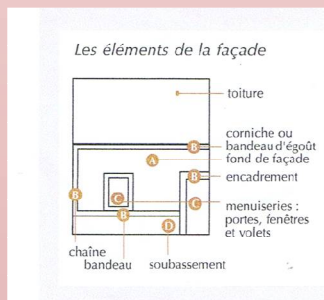
Les références RAL design

100	70	20
-----	----	----

Tonalité Luminosité Saturation

Les noms des éléments de la façade

Dans les fiches, les palettes donnent les tons des différents éléments de la façade. Il est donc important de bien les repérer afin de pouvoir utiliser les nuanciers et les conseils qui leur sont associés



Mots utiles

AGRÉGAT
Terme qui sert à désigner officiellement les divers matériaux (gravier, pierraille, sable...) destinés à la confection des mortiers et bétons.

APPAREIL, APPAREILLAGE
Disposition des éléments (petits, moyens ou grands) constituant une maçonnerie. Le faux appareil est un dessin sur enduit, reproduisant les dispositions d'un appareil.

BADIGEON
Lait de chaux généralement additionné de terre naturelle colorante que l'on applique sur un parement.

BANDEAU
Moulure pleine, de section rectangulaire, dont la largeur est nettement supérieure à la saillie.

CAMAFÉU
Ensemble des nuances d'une même teinte.

CHAÎNAGE
Dispositif horizontal ou vertical de la maçonnerie, formé de plusieurs assises ou d'une superposition d'éléments. Il est construit avec un matériau différent ou avec des éléments plus gros que le reste de la maçonnerie sur le parement de laquelle il apparaît. On distingue la chaîne horizontale, formée d'assises et la chaîne d'angle, formant la rencontre des deux murs en angle.

CHAUX NATURELLE
Liant obtenu par calcination du calcaire. En fonction de la teneur en argile, la chaux est plus ou moins aérienne (qui fait prise à l'air) ou hydraulique (qui fait prise à l'eau).

CORNICHE
Forte moulure en saillie sous l'égout du toit, élément décoratif qui couronne et protège la façade.

COULEUR
Désigne la teinte, exemple : rouge, bleu, vert...
Couleur primaire : couleur pure, impossible à obtenir par mélange de plusieurs couleurs. Le bleu, le jaune et le rouge sont des couleurs primaires (pour des couleurs pigmentaires ou peintes).
Couleur secondaire : mélange à part égale de deux couleurs primaires. Le vert est une couleur secondaire.

ENDUITS
Revêtements à base de mortier de chaux, de plâtre ou de ciment recouvrant une paroi de maçonnerie brute et destinés à la protéger des intempéries et, souvent, à constituer un parement décoratif.
FINITION
Aspect donné à un enduit par

sa consistance, l'outil de mise en œuvre et la manière de l'actionner : jeté, gratté, taloché, lissé, brossé, égrésé...

GRANULAT
Tout constituant inerte d'un mortier ou d'un béton. On les distingue par leurs dimensions (cailloux, gravillons, sables, fillers) et leurs formes (roulés ou concassés). Ce terme de granulats s'applique non seulement aux minéraux mais à toutes matières en grains ou en billes pouvant servir de charge (squelette) dans les mortiers.

HOURDER
De façon générale, maçonner des éléments au plâtre ou au mortier : hourder un mur de moellons au mortier de chaux.

JOINT
Espace entre deux éléments, généralement rempli de mortier, ou de plâtre.

LAMBREQUIN
Bordure à festons, pièce d'ornement découpée soit en bois ou en métal, bordant un avant-toit en saillie ou le haut d'une fenêtre

LIANT
Matière qui a pour propriété de passer de l'état liquide ou plastique à l'état solide pour lier des matériaux inertes tels que sables, cailloux, granulats, fibres, bois, métaux, matières plastiques, etc.
On distingue deux grandes catégories : les liants minéraux et les liants organiques.

LUMINOSITÉ (CLARTÉ)
C'est l'évaluation de la couleur sur l'échelle des gris (du clair au sombre, du blanc au noir). Plus elle contient de blanc (pour une couleur pigmentaire) plus elle est claire, plus elle contient de noir, plus elle est foncée.

LINTEAU
Pièce de bois, de pierres, de métal ou de béton qui ferme la partie supérieure de la baie et décharge le poids vers les jambages de la baie.

MAÇONNERIE
Structure faite de pierres et ou briques, liées entre elles par du mortier, enduites ou non.

MODÉNATURE
Au sens strict, ensemble des profils ou des moulures d'un édifice. Par extension, ce terme désigne les lignes principales qui déterminent la composition de la façade.

MORTIER
Mélange composé de liants, de granulats et éventuellement d'adjuvants, de pigments

colorants ou d'ajouts divers.
Les mortiers sont utilisés pour lier (maçonner des éléments taillés ou moulés), pour enduire (imperméabilisation et/ou parement des murs), mais aussi pour coller, ragréer, jointoyer, isoler, obturer, sceller, etc.

NU
Plan de référence définissant la surface d'un parement de maçonnerie pris comme point de repère par rapport à des éléments en saillie ou en retrait.
Un enduit doit suivre le nu de la maçonnerie, les joints peuvent être en retrait, au nu ou en saillie.

PAREMENT
Surface visible d'une construction en pierre, en terre ou en brique, enduite ou non. On dit qu'un mur est à parements soignés lorsqu'il est parfaitement dressé, par opposition à un mur à parements bruts.

PIGMENT
Substance colorée d'origine minérale, organique ou métallique réduite en poudre par broyage pour être incorporée par dilutions successives aux peintures et aux enduits teintés dans la masse.

ROCAILLE
La rocaille est un ouvrage de décoration à base de meulière, parfois agrémenté de coquillages et de fragments de pierres dures. Par filiation, ce terme désigne un style original et décoratif, qui emprunte ses modèles à la nature et à la géologie (apparition sous la Régence et le règne de Louis XV).

SABLE
Matière minérale provenant de la désagrégation naturelle des roches sédimentaires ou alluvionnaires ou obtenue par concassage ou broyage des roches. Le sable est un granulats fin, moyen ou gros, homogène et régulier qui est normalisé.
On distingue plusieurs types de sables : le sable calcaire, le sable de carrière ou de ballastière, le sable de silice vierge, le sable de concassage ou de broyage, le sable de rivière et les sables d'alluvions.

SATURATION
C'est le degré de pureté de la couleur.

TONALITÉ (TON)
Longueur d'onde dominante, permettant de classer une couleur dans une "famille", par exemple, jaune.

TORCHIS
Mortier de terre argileuse, de paille et de divers ajouts, souvent utilisé en remplissage des pans de bois et pour hourder les maçonneries.

Mots utiles suite

EMPLACEMENTS RESERVES

Ces emplacements figurent sous une légende spécifique aux documents graphiques de zonage du P.L. U. Les conséquences juridiques vis-à-vis des propriétaires concernés :

Le propriétaire d'un terrain bâti ou non bâti réservé par un PLU pour un ouvrage public, une voie publique, une installation d'intérêt général ou un espace vert... peut, dès que le plan est opposable au tiers, même si à cette date une décision de sursis à statuer lui ayant été opposée est, en cours de validité, exiger de la collectivité ou du service public au bénéfice duquel le terrain a été réservé qu'il soit procédé à son acquisition.

Au cas où le terrain viendrait à faire l'objet d'une transmission pour cause de décès, les ayants droit du propriétaire décédé peuvent exiger qu'il soit sursis à concurrence du montant du prix du terrain au recouvrement des droits de mutation afférents à la succession tant que ce prix n'aura pas été payé.

La demande d'acquisition doit mentionner les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. Les autres intéressés seront mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective à l'initiative de la collectivité ou du service public bénéficiaire, et tenus de se faire connaître à ces derniers, dans le délai de deux mois, à défaut de quoi ils seront exclus de tout droit à indemnité.

La collectivité ou le service public au bénéfice duquel le terrain est réservé doit se prononcer. En cas d'accord amiable, le prix d'acquisition doit être payé. A défaut d'accord amiable à l'expiration du délai d'un an mentionné à l'alinéa précédent, le juge de l'expropriation saisi, soit par le propriétaire, soit par la collectivité ou le service public bénéficiaire de la réserve, prononce le transfert de propriété et fixe le prix du terrain. Ce prix, y compris l'indemnité de réemploi, est fixé et payé comme en matière d'expropriation, le terrain étant considéré comme ayant cessé d'être compris dans un emplacement réservé.

réels ou personnels existants sur les immeubles cédés, même en l'absence de déclaration d'utilité publique antérieure. Les droits des créanciers inscrits sont reportés sur le prix dans les conditions prévues à l'article L.12-3 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique.

LIMITES SEPARATIVES

Limites autres que l'alignement d'une voie et séparant une unité foncière de sa voisine.

Façade gouttereaux

La façade portant la gouttière soit la façade principale de la construction,

Les palettes : faire son choix

Principe des choix des tons de menuiseries par rapport au fond de façades et principales règles d'accord des couleurs entre elles

Les fonds de façade

Principe de choix des tons des menuiseries par rapport au fond de façade

Le ton est donné soit par le matériau (pierres ou briques) soit par un enduit, une peinture ou un badigeon.

Une tendance colorée dominante s'en dégage : plutôt ocrée.

Les menuiseries - Les ferronneries

.Les accords avec le fond de façade se feront en respectant les grands principes suivants

- renforcer la dominante colorée du fond de façade par le contraste de couleurs complémentaires*,
- accentuer ou atténuer le dessin et l'intensité de la façade avec des menuiseries en contraste de valeurs* (fort ou faible),
- ou bien accord en camaïeu* pour une façade à la dominante bien lisible

En fonction de ces grandes tendances, le choix des menuiseries sera fait par «gamme», disposée en colonne dans le nuancier.

Les accords avec le fond de façade se feront en respectant les grands principes suivants :

- renforcer la dominante colorée du fond de façade par le contraste de couleurs complémentaires*,
- accentuer ou atténuer le dessin et l'intensité de la façade avec des menuiseries en contraste de valeurs* (fort ou faible),
- ou bien accord en camaïeu* pour une façade à la dominante bien lisible (cf. définition des contrastes en page suivante).

Les ferronneries

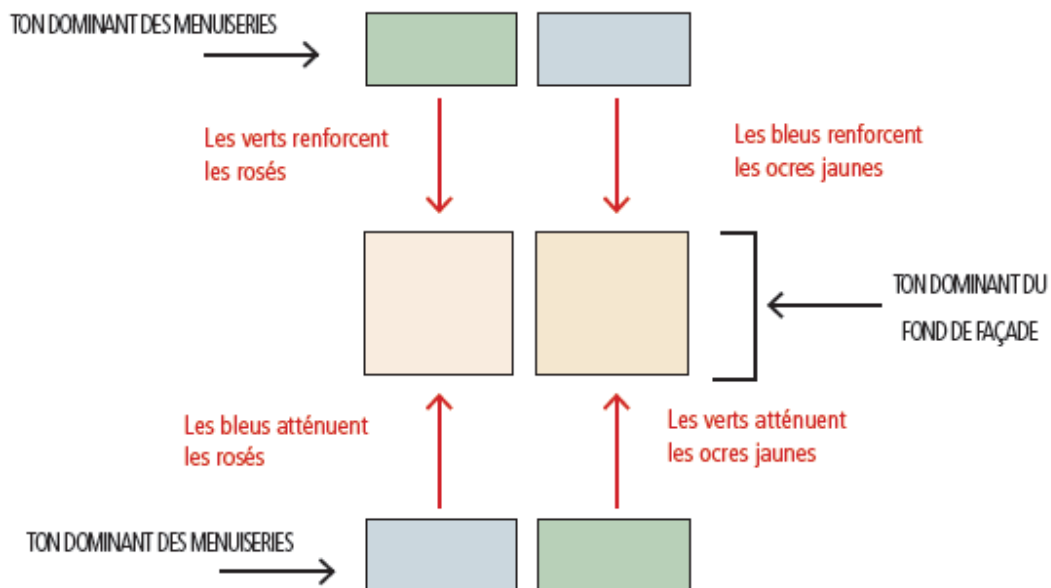
Les tons des ferronneries seront généralement sombres ou en accord avec les portes.

Principales règles d'accord des couleurs entre elles

Contraste de couleurs complémentaires

Une couleur est dite complémentaire lorsqu'elle se compose du mélange de deux autres couleurs de base (primaires ou secondaires). Par exemple, la couleur complémentaire du bleu cyan est le orange (rouge magenta + jaune). Le mélange d'une couleur et de sa complémentaire donne un gris neutre.

Possibilités d'accentuation ou d'atténuation du fond de façade par le choix du ton des menuiseries en utilisant le principe des couleurs complémentaires



Contraste de valeur

Les “non-couleurs” noir et blanc font les contrastes les plus importants. Une couleur claire à côté d’une couleur foncée fait plus d’effet qu’à côté d’une autre couleur claire. L’effet des couleurs peut être amplifié par des différences importantes de luminosité.

Exemples de contrastes de valeur entre menuiseries et fonds de façades



Cette façade une fois passée en niveaux de gris (c’est la même) paraît d’un gris homogène : le contraste de valeur est faible



Cette façade une fois passée en niveaux de gris (c’est la même) distingue le gris clair du fond et le gris foncé des menuiseries : le contraste de valeur est fort



Camaïeu

Se dit plus particulièrement d’une peinture où l’on n’emploie qu’une couleur avec des nuances différentes ; ensemble des nuances d’une même famille de couleurs.

Nota bene : Nuancier ; les références de coloris sont celles des peintures ral design, toutefois d’autres fabricants utilisent les mêmes teintes.

Généralité sur le style d'élévation Marloise :

Les maisons en briques et en pierre sont les plus représentatives de Marle, elles datent souvent du 18^{ème} siècle.

Elles témoignent du savoir-faire local :- sculptures, motifs divers, dessins dans l'appareillage des briques et des pierres ; modénatures...

En milieu urbain central : ces constructions sont sur deux niveaux.

Certaines granges sont en brique et en pierre avec un porche habillé en pierre soigné.

Si les murs sont en brique, les encadrements de baies, les linteaux, les lucarnes, les harpes, les bandeaux, les corniches les rampants de pignons peuvent être en pierre de taille.

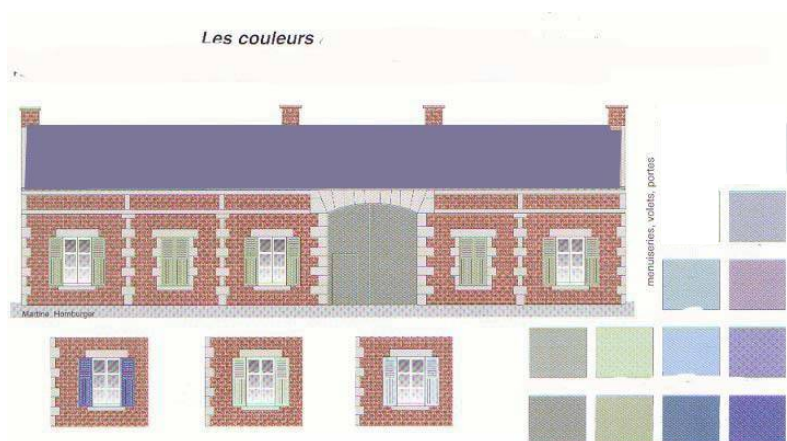
Les murs des maisons en brique et pierre sont appelés des **murs composites** : il s'agit de murs de blocage avec parement de moellons coupés par des cordons de brique stabilisant la maçonnerie. Inversement, il y a aussi des nervures de pierre de taille avec tapisserie en brique. Ces parements nobles sont destinés à rester apparents.

Les pignons brique et pierre sont courants. Si la pierre utilisée est tendre comme la craie elle est protégée par un rampant qui peut être en brique.

Les matériaux utilisés de cette façon sont parfois mis en œuvre avec moins d'ordonnancement et laissent apparaître une certaine part de poésie dans l'agencement des briques et des pierres.

Les soubassements sont montés en brique pour assurer une plus grande stabilité des murs.

Exemple de couleurs de persiennes et porte de garage adaptées à ce style composite : Ce style permet un adoucissement de l'ensemble et sa mise en valeur



Les accords de la famille des soutenus: le jeu des matériaux composites traditionnels

Maison en matériaux composites et exemple en enduit : façade en brique, et encadrement fenêtres porte en pierre, bandeau horizontal ou/et vertical en pierre, soubassement en pierre

type de constructions concernées : Rez de chaussée + combles ou rez de chaussée + un étage (maison de maître)

Style : Inspiration néoclassique



Le jeu des couleurs de volets et menuiseries offre une famille plus soutenue (marron bois) ou adoucie la façade (bleu, vert claire) :



Maison en matériaux composites et exemple en enduit :

reproduction du style des matériaux composites : dans ce cas la teinte brique est en fond de façade et les encadrements des ouvertures sont de teintes claires rappelant la pierre traditionnelle, le soubassement et bandeau horizontaux.



Les enduits de teintes proches de la brique

La brique est traditionnellement de teinte : brun – rouge ou brun-orangé soutenu.

Exemple :



040 60 40

Des nuances existent souvent avec certaines briques de teintes plus foncées.

La pierre patinée est grisâtre, grège.

La teinte doit être brun clair, grège.

Le rejointoiement doit disparaître presque au bénéfice de la brique.



Ocre Agou 2249

8042 Gold Vendée

8043 Gold Aquitaine

Une palette soutenue en rapport avec la densité colorée des fonds de façade

Pour mettre en valeur le travail soigné de ces fonds de façades aux tons soutenus (meulières, briques, enduits, peintures ou badigeons orange-rouges briques) les tons des fenêtres et des volets sont choisis dans des tonalités marquées, soit en contraste de valeur (tons clairs) soit en rapport de couleur (tons soutenus en accord ou en contraste de couleur avec le fond de façade).

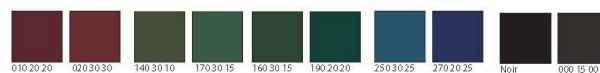
Une palette soutenue en rapport avec la densité colorée des fonds de façade

1 - dans la tradition locale les volets sont toujours de couleur soutenue foncée.

Les menuiseries



Les ferronneries



Exemple d'accords pour les maisons de la famille des soutenus en matériaux composite



Fenêtres d'un ton clair proche de celui des encadrements. Les volets sont gris et la porte grise plus soutenue. La neutralité du gris permet aux ardoises de la couverture comme aux briques du fond de façade de bien ressortir

Les accords de la famille des contrastées : le jeu des matériaux composites traditionnels

type de constructions concernées : Rez de chaussée + combles ou rez de chaussée + un étage
(maison de maître, hôtel particulier,)

Maison en matériaux composites et exemple en enduit : façade en pierre calcaire, et encadrement de fenêtres et de porte en brique, corniche en brique, et parfois dessin sur la façade en brique, bandeaux verticaux de part et d'autre de la façade gouterreau souvent en brique



Ces façades sont caractérisées par l'usage de deux matériaux de ton bien différent : opposition clair/foncé (pans de bois/enduit ou peinture) ou coloré/neutre (calcaire ou enduits clairs/briques).

Les fonds de façade

ENDUITS

JOINTS

060 80 10				080 80 20
040 80 10	060 80 20	080 80 10	075 80 20	085 80 20
040 70 20	050 70 20	070 80 10	070 80 20	080 80 30
030 60 20	040 60 30	060 70 10	070 70 20	080 70 20

FENÊTRES		VOILET											

020 30 30	140 30 10	170 30 15	160 30 15	190 20 20	250 20 25	270 20 25	Noir	000 15 00
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------	-----------

Les accords de la famille des clairs

Exemples d'accords pour une construction en pierres d'esprit et de style rappelant parfois le Néo-classique



Volets beige clair proches du fond de façade.

Porte en contraste de valeur



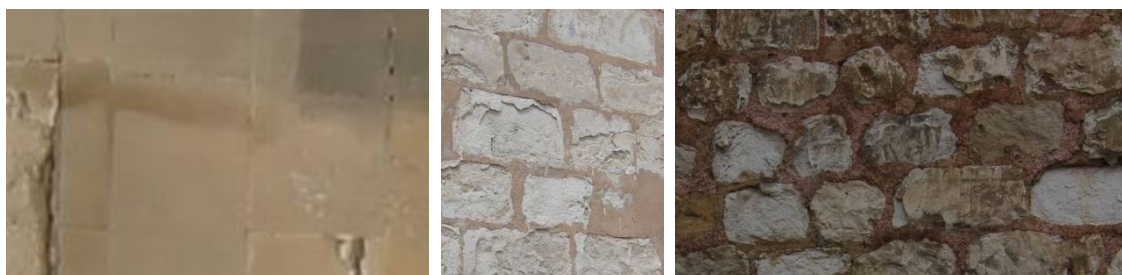
Volets blanc cassé et porte en contraste de valeur. Son ton rappelle celui de l'ardoise de la couverture.

Fond de façade neutre, modénature claire, volets et portes en camaïeu.



Les couleurs des pierres

Pierre de taille de l'église, et pierres calcaires



Les enduits de teintes proches de la pierre sont variables, dans la famille des teintes claires :

Exemple : Les couleurs rappelant la pierre s'apparentent aux couleurs suivantes en zone urbaine :

Beige cailloux SE 1234	Beige sablon SE1239 ou silice SE 1236	Beige quartz SE1249

Les joints pour pierre et moellons traditionnel : couleur rosée (brique concassée)

Joint pour pierres et moellons : couleur rosée, joints un peu beurrés.



A éviter : un lit irrégulier

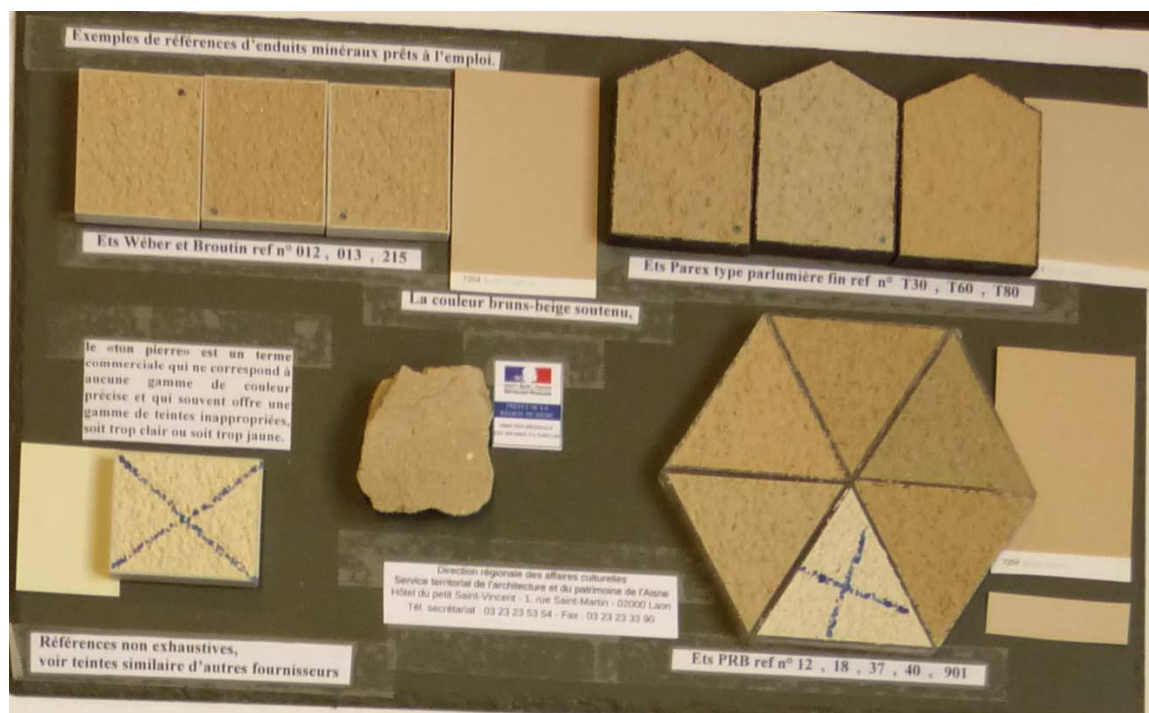


Les joints sont larges, un peu rosés, marron jaune avec la pierre calcaire traditionnelle,

Il est rappelé qu'une assise de lit horizontal régulier est indispensable

la même teinte de joint est reprise pour la brique, mais le joint est plus régulier et moins épais

Environnement dominant en pierre naturelle : ton grège soutenu, brun-gris

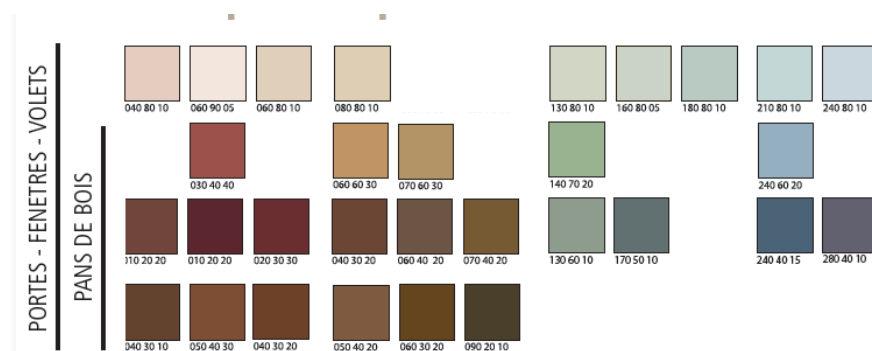


Les gammes des ferronneries / pans de bois et menuiseries

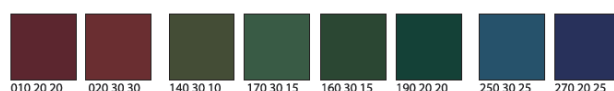
Pans de bois :

Une palette dynamique favorisant les harmonies colorées

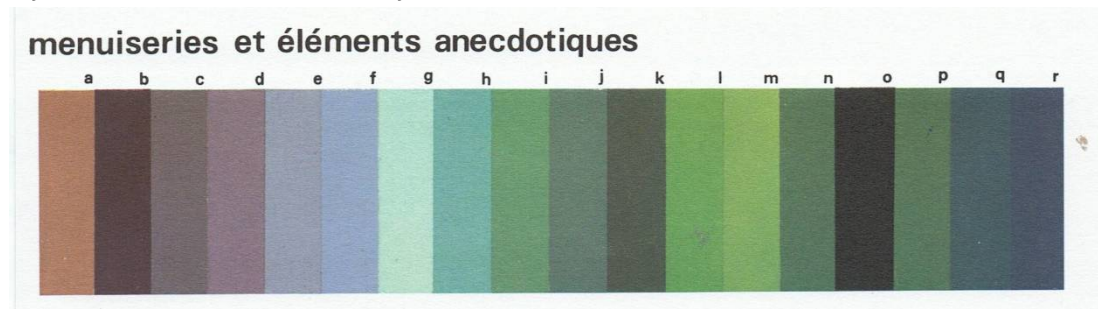
Cette palette est celle des constructions à ossature bois ou à pans de bois. Elle a pour objectif de proposer des accords variés permettant une mise en couleur douce des façades, respectueuse de leur architecture. L'ensemble des harmonies possibles favorisera la constitution de fronts bâtis d'une plus grande richesse colorée. Les constructions à pans de bois disposent d'une nouvelle palette adaptée permettant une mise en couleur de ces pans (réalisation en tons mats, avec une peinture adaptée et diluée pour respecter le bois).



Les ferronneries



Les menuiseries : de manière globale, il est nécessaire d'adapter la menuiserie à l'ensemble de la façade en fonction du fond de façade notamment.



Les appuis de fenêtre sont toujours en béton, elles peuvent utiliser des couleurs se rapprochant de la pierre bleue.

Les devantures de magasins





Conseils :

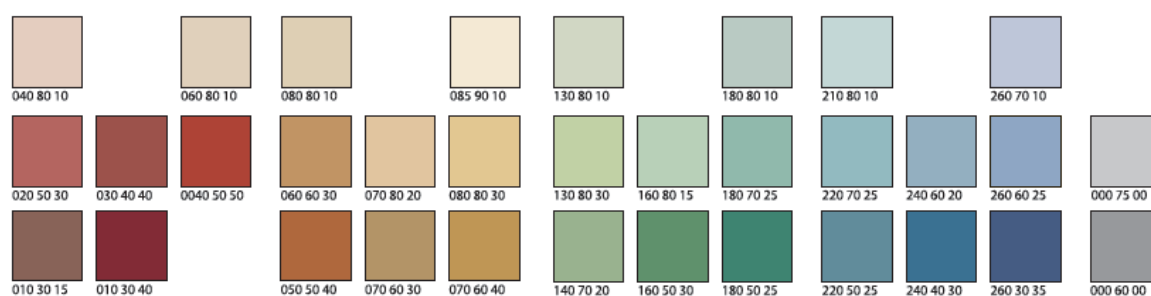
Une palette respectueuse du bâti mais adaptée à la fonction :
Les commerces nécessitent une bonne visibilité et une certaine variété.

Ce qu'il faut respecter :

La représentation du commerce exercé peut être un facteur de choix (poissonneries généralement bleues, boucherie ou commerce de vin plutôt rouge, boulangerie dans les ocres, fleuriste ou primeur plutôt vert...) tout en respectant l'entité de la façade.

Un commerce aux couleurs fortes s'accordera soit en camaïeu avec les autres éléments peints de la façade, soit en contraste par rapport à des menuiseries très claires ou blanc cassé.

Les devantures commerciales



La représentation du commerce exercé peut être un facteur de choix (poissonnerie généralement bleue, boucherie ou commerce de vin plutôt rouge, boulangerie dans les ocres, fleuriste ou primeur plutôt vert...) tout en respectant l'entité de la façade. Un commerce aux couleurs fortes s'accordera soit en

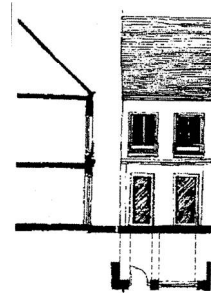
cameau avec les autres éléments peints, soit en contraste par rapport à des menuiseries très claires ou blanc cassé.

Les devantures commerciales seront de préférence en applique et en bois.

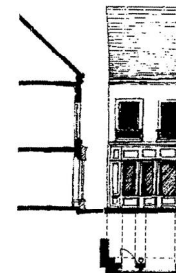
Les couleurs trop vives, ou criardes sont exclues.

La devanture doit être réalisée

- soit en feuillure : ce principe permet d'insérer la devanture dans l'épaisseur du mur, comme le bâti d'une fenêtre. Les parties pleines du rez-de-chaussée recevront le même traitement que l'ensemble de la construction. La rupture entre rez de chaussé et premier sera souligné par une corniche.



- Soit en applique : l'ensemble menuisé qui constitue la devanture est posé contre la façade de l'immeuble. La composition de la façade devra être respectée.



- soit en bois

Exemples d'application



Un ensemble bleu gris soutenu pour les menuiseries et la devanture donne, par contraste de couleur complémentaire, une pointe jaune à l'ocre de la façade.



Tout le bas de la construction est occupé par la devanture. Les volets sont en accord avec les fenêtres. La pointe rosée de l'ocre de la façade est soutenue par le vert.



Camaïeu d'ocre jaune pour la façade dans son ensemble, vitrine comprise.



La couleur est adaptée à la nature du commerce. Les volets et les fenêtres du haut restent dans un ton doux et grisé reprenant les filets de la devanture. La façade ocre jaune complète cet ensemble chaud.

Loi Paysage – Les éléments identitaires de Marle

1. Ancien relais de Poste impériale Dehon

Localisation : 53 avenue Charles de Gaulle



Historique : Une création du Premier Empire dans une ancienne auberge à l'enseigne de Saint Arnould, celle de Fresson. Pierre Fresson et Marie-Thérèse Dureux y établirent une brasserie au XVIIIème siècle. Dehon-Fresson y reçut le diplôme de maître de la poste aux chevaux.

Date : Premier empire

Description :

Bâtie de gros blocs en pierre de taille dure, elle comportait plusieurs logis rassemblés, où l'abbaye du Val-Saint-Pierre avait sa part au XVème siècle

Orientation protection en loi paysage :

façade en gros blocs de pierre de taille à préserver. Eviter de peindre ou d'enduire.

Préservation du porche typique.

Les lucarnes et le toit pentu sont à préserver .

Les persiennes permettent de rendre l'ensemble plus esthétique.

Les ouvertures offrent encore une proportion relativement harmonieuse.

2. Ancien relais de poste



Ancien relais de Poste



Localisation : 26 avenue Charles de Gaulle

Historique : Il appartenait au XVIII^{ème} siècle à la famille Debrottonne. Trois frères tenaient des hostelleries à Marle : Le Lyon d'Or, le Grand Louys, l'Arbre d'Or. Pierre Debrottonne fut laboureur, marchand, brasseur, maître de la poste aux chevaux à l'enseigne du Lyon d'Or. C'est son fils Daniel qui fut le bâtisseur du relais de 1755. Il eut un fils qui laissa le brevet à sa veuve en 1793, dont le second mari eut le titre deux ans plus tard.

Date : 1755

Description :

Matériaux composites de briques et de pierres. belles lucarnes typiques.

La porte est marquée d'une date plus ancienne avec un signe d'abbaye.

La façade de ce relais est pourvue d'un balcon entouré de jolies sculptures du XVIII^{ème} siècle : la chaise de poste attelée et le courrier à cheval. Tête sur la clef de voûte de l'encadrement de la fenêtre.

Orientation protection en loi paysage : préservation de :

- la chaise de poste attelée et le courrier à cheval
- la tête sur la clef de voûte de l'encadrement de la fenêtre
- marquage de la porte date plus ancienne
- balcon entouré de belles sculptures
- Les matériaux composites de pierre et de brique encore existant en étage et en pierre en rez-de-chaussée sur la partie plus ancienne
- la proportion des fenêtres et les encadrements de fenêtres du 1^{er} étage en pierre.
- les lucarnes typiques
- la datation – fer d'ancrage

3. Belle demeure



Localisation : 2 avenue du général de Gaulle

Date : Moitié à 4^e quart du 19^{ème} siècle.

Description :

Brique et appareillage décoratif en pierre de taille.

Lucarne fronton en pierre à volutes. L'encadrement des ouvertures, tout comme la corniche, le chaînage des angles et la lucarne, les bandeaux, sont en pierre de taille.

Pilastres. Epi.

Style Maison de Maître du milieu du XIX^{ème} siècle

Composition façade en brique, pierre aux ouvertures, bandeaux verticaux, et horizontaux.

Lucarnes fronton et œil de bœuf typique, belles hanches.

Orientation protection en loi paysage : préservation de :

- brique et appareillage décoratif en pierre de taille sur la façade visible de la rue (façade à rue)
- la lucarne fronton en pierre à volutes, et œil-de-bœuf en zinc
- l'épi sur les deux retours d'angle
- Les bandeaux verticaux et horizontaux

4. ancienne brasserie



Ancienne brasserie – rappel de l'Histoire de la commune

Date : Maison 1930

Description : Ouvertures larges, symétrie des ouvertures, belle lucarne de style à croupe.

Forme des ouvertures, et teinte des menuiseries. Forme intéressante du linteau.

Faîtage en zinc. –

Dans la cour, il existait des bâtiments industriels de brique. Sur le pignon, bandeau de pierre gravée (« brasserie ») et surmonté d'un front de pierre.

Orientation protection en loi paysage :

- préservation des formes des fenêtres
- préservation de la lucarne typique

5. Maison typique du Marlois



Localisation : 71 rue Charles de Gaulles

Date : XVIII éme siècle. 1769

Histoire : aucune précision

Description :

Belle maison typique 1769 matériaux composites brique en façade, pierre en bandeau, autour des ouvertures, et en soubassement, toiture longs pans.

Belle couleur de volet. Maison typique du XVIII éme siècle.

Orientation protection en loi paysage :

- matériaux composites brique et pierre typique à protéger
- datation en fer à préserver

6. **Maison de nombreuses travées** fenêtre fermée (lié, semble-t-il à l'époque à la taxation des ouvertures de fenêtres), Maison de type maison de Maître.

Localisation : 10 rue Desains

Date : Aucune précision (il semble dater du 19^{ème} – 3^{ème} quart)

Histoire : aucune précision



rue du Bail



Rue Dessains

Description :

Façade - rue du bail : maison à 6 à 7 travées, irrégularité des travées, mais porte centrée.

Brique et appareillage des ouvertures, bandeaux et léger soubassement en pierre.

Belles persiennes.

En façade – rue Dessains, lucarne fronton de type arc surbaissé. façade plus ordonnancée. Les élévations sont en brique, l'encadrement des ouvertures, tout comme la corniche, le chaînage des angles et les lucarnes suivant l'alignement des fenêtres, sont en pierre de taille.

Orientation protection en loi paysage :

- magnifiques lucarnes à fronton à préserver
- Ouvertures et rythme des percements
- Élévation en matériaux composite brique / pierre

7. Maisonnnette typique – maison rez-de-chaussée

Cette maison est particulièrement représentative des petites unités d'habitation



Datation : XVIII^{ème} siècle ?

Localisation : 15 rue du Bail

Description :

Matériaux composites : pierre en façade, et ouverture, corniche dentelée et bandeau horizontal en brique. Structure ancienne typique, avec une porte et une fenêtre.

Maisonnnette à un niveau - Structure typique très ancienne, une porte une fenêtre
façade en pierre, brique pour les ouvertures et la corniche

Orientation protection en loi paysage :

- préservation des matériaux composites pierre / brique sans pouvoir repeindre, ni enduire

8. De type Hôtel



Localisation : 52 Avenue Charles de Gaulle

Date, Histoire année 1780

Description : édifice à deux niveaux, 3 travées , avec large toit d'ardoises à pignons découverts/
Pigeonnier en façade arrière. Élévation ordonnancée en pierre

Orientation protection en loi paysage :

- Percement symétrique des ouvertures à préserver
- Pigeonnier à préserver
- Ne pas enduire la façade

9. De type Hôtel ou Maison de Maître



Localisation : 29 rue Notre Dame

Description : Édifice à deux niveaux en pierre de grand appareil, cinq travées, à pignon découvert. Présence de deux lucarnes.

Orientation protection en loi paysage :

- préservation des deux lucarnes
- Ordonnancement de la façade : percements à conserver
- Très bel appareillage à préserver

10. Hôtel



Localisation 16 rue Notre Dame

Date : La construction semble dater du 19ème siècle mais devait vraisemblablement réemployer des élévations plus anciennes (17 ème siècle ou 18 ème siècle) à en juger par la forme du toit.

Description : Les élévations primitives sont en pierre, avec un encadrement des ouvertures et corniche en brique

Irrégularité des percements.

Le toit en ardoise semble avoir été refait moins pentu. Epi en toiture. Restaurée au XXème siècle par Monsieur Berger, maçon à Marle. Ancienne tour avec escalier à vos accédants à plusieurs paliers.

Orientation protection en loi paysage :

- Importance de cette construction et de cet angle bâti : marquant une mise en scène urbaine
- Ancienne construction en pierre et en brique élévation à conserver en matériaux composites
- Jeu des percements irréguliers à conserver
- Fer d'ancre

11. Belle modénature¹



Lucarnes à fronton triangulaire centré et régulier .
Frise décorative en bande horizontale (fleurs...)

Toit de type à la mansart.

Hauteur particularité

A noter au fur et à mesure l'épannelage des toits augmente en direction de la place, la hauteur augmente progressivement jusqu'à la place de l'église dans la rue Notre Dame.

Édifice ouvrant le regard sur la place :
pan coupé (comme des ouvertures
d'ancien café)

Localisation : 1 rue notre Dame

Histoire : ancienne imprimerie, librairie.le rez de
chaussée a été transformé.

Particularité de la situation et de la composition :
Localisation sur la place de l'église ouvrant le regard sur
la place

Description : en brique et ajout de pierre en façade,
sculpture en pierre (fleur...) au dessus des fenêtres.

Consoles à enroulements (volute dans le haut et le bas)
de balcons sculptés de belle facture.

Balcons en fer forgé – volute.

Orientation protection en loi paysage :

- Sculpture en pierre (fleur) sur élévation marquant
l'Histoire de cette construction
- Belle lucarne à conserver
- Balcon sculpté et console à enroulement
- Toit à la mansart



¹ Modénature : Proportions et disposition de l'ensemble des vides et des pleins, ainsi que des moulures et membres d'architecture qui caractérisent une façade.

12. Syndicat d'initiative : édifice typique du Marlois en matériaux composites



Localisation : 3 rue Notre Dame

Date, Histoire : balcon en fer forgé, consoles de pierre, datant du XVIII^{ème} siècle

Description : Matériaux composites, élévation en brique, les encadrements de fenêtres, les bandeaux horizontaux sont en pierre.

Belle lucarne, centrée de type lucarne à croupe de forme soignée.

Orientation protection en loi paysage :

- belle lucarne à croupe
- Beau balcon et console de pierre
- Fer forgé de belle facture
- Matériaux composites à préserver de tout enduit
- Forme des ouvertures à préserver au premier étage.

13. maison typique du Marlois de type rez-de-chaussée



ancienne
porte
murée

Localisation : 46 rue Notre dame

Date, histoire : 17^{ème} – 18^{ème} ?

Description : Élévation typique du Marlois en brique, avec soubassement, encadrement des ouvertures, bandeaux verticaux et horizontaux en pierre. Cette maison semble issue d'un regroupement de deux maisons d'habitation typique disposant d'une fenêtre et d'une porte. Les lucarnes sont des ajouts non ordonnancés par rapport aux ouvertures du rez-de-chaussée.

Orientation protection en loi paysage :

- matériaux composites à préserver de tout enduit ou peinture

14. Elevation particulière en brique et décoration de pierre.



Localisation : 6 rue Notre Dame

Description : Maisons à deux niveaux, trois travées.

Le décor en pierre est un beau style un peu irrégulier et pouvant partiellement évoquer le néo-classicisme. L'ensemble semble remanié, ou lié à un ajout de décor en façade, l'élévation en pierre et brique est plus ancienne que le remaniement.

Les encadrements de la porte d'entrée et trois des ouvertures ne correspondent pas à l'encadrement en pierre des ouvertures traditionnelles. Les fenêtres sont plus étroites que les décors d'encadrement en pierre des ouvertures. L'encadrement de la porte

L'intérêt de cet édifice, est d'offrir une élévation en décor civil sculpté, notamment des frises au-dessus des fenêtres accompagnant de larges «frontons» en pierre décoratif.

Orientation protection en loi paysage :

- importance du décor en pierre
- l'élévation en pierre et en brique à préserver, avec le jeu des percements différents de l'agencement des matériaux composites.

15. R+2 pan coupé donnant sur la place de l'église



Localisation : 1 rue Desains

Date, Histoire : ?

Description : Maison avec commerce en rez-de-chaussée, élévation en brique, encadrement des ouvertures, bandeaux, corniche en pierre.

L'intérêt de cette construction est d'ouvrir sur la place de l'église, tel qu'une élévation coupée.

Orientation protection en loi paysage :

- Préservation de l'élévation en pierre et en brique
- Intérêt de l'ouverture sur la place de l'église avec le jeu du pan coupé.

16. Construction ancienne, particularité de l'essentage (ancien bâti utilitaire ?) – particularité de l'angle de rue créant un effet d'arrondi de la voie.



Localisation : 27 rue de la place Fauchaux – proche de l'ancien café français.

Description : Jeu de toiture, construction basse, ancienne jouant un rôle dans la mise en scène urbaine (par sa position et son angle). Longs pans de toits.

Orientation protection en loi paysage :

- bel essentage de bois, à préserver ou refaire à terme
- Position en angle jouant un rôle essentiel dans la scénographie
- Ancienne maison à préserver.

17. belle demeure, maison de maître



Localisation : 75 avenue Charles de Gaulle

Date, histoire : Belle demeure pouvant être datée du XIX^{ème} siècle.

Description : Élévation de la maison, de plan rectangulaire centré, sont en brique, avec des ouvertures en pierre de taille grand appareil. L'encadrement des ouvertures, tout comme le chaînage des angles et les lucarnes, sont en pierre de taille. Lucarnes fronton et œil de Bœuf en pierre et lucarne fronton central ouvragé avec volutes. faîtage décoratif en zinc à priori. Les pilastres sont sobres par leur entablement. A priori remaniement de l'ordre dorique.

Orientation protection en loi paysage :

- Belle demeure ordonnancée percement rythmé
- Brique et pierre de taille grand appareil
- Lucarne fronton et œil de bœuf (fronton central ouvragé)

18. Belle demeure de type maison de maître



Localisation : 69 rue Charles de Gaulles

date : Milieu à 4eme quart du 19 éme siècle

Description : Brique et appareillage décoratif en pierre.

Les élévations de cette maison, de plan rectangulaire centré, sont en brique. La corniche, les encadrements de fenêtres et la lucarne fronton sont en pierre sculptée. La lucarne offre des volutes.

Orientation protection en loi paysage :

- Elevation ordonnancé et percement
- Lucarne fronton en pierres sculptées avec volutes
- Fer forgé à préserver

19. Constructions de style typique du Marlois avec percements modifiés de type R+1 dissymétrique



Localisation : 46-48 avenue Charles de Gaulle

Date, Histoire :

description : Deux maisons, à quatre travées chacune non ordonnancée.

l'élévation est en brique, les chaînages d'angle, encadrements d'ouvertures, corniches sont en pierre. Présence de belles lucarnes de type lucarnes à croupe...

Orientation protection en loi paysage :

- belle lucarne à préserver marquant le rythme
- belles persiennes peintes
- Façade gauche sur la photographie à préserver (brique et pierre) sans enduire ni peindre.

20. pierre sculptée sur façade



Cette sculpture représente un ange juché au sommet d'un fronton. flanqué de 2 balustres soutenues par deux chapiteaux. (fragments semblant provenir d'un autre édifice).

➔ Sculpture faisant partie du patrimoine

21. belle demeure jouant un rôle essentiel dans la scénographie urbaine



Localisation : 16 rue Desains

Date, Histoire :

Description :

Construction à six travées, façade gouttereau très longue, belles lucarnes à croupe. Construction surélevée par la présence d'un escalier en façade. Construction plus longue en façade que haute. Construction de la famille des claires. Belle corniche en brique peinte. Beaux épis surplombant le toit, tout comme les toits des lucarnes. L'ensemble a fait l'objet d'un enduit et peinture de teinte claire. Le décrochement par rapport à la voie offre la possibilité d'y insérer un escalier d'accès. Présence de soupiraux.

Orientation protection en loi paysage :

Elevation ordonnancée à préserver

Belles persiennes peintes

Belles lucarnes à préserver

22. Ensemble de constructions particulières de matériaux composites comprenant porche avec un battant comportant une porte piétonne, et porte charretière. Présence d'une « tourelle »



Localisation : 29 rue Lalouette et 1 rue du bloc.

Date, histoire : bureau de poste au 19^{ème} siècle, construction détruite pendant la première guerre, avec cependant la tourelle et la porte cochère préservée (bâtiment utilitaire plus ancien). La maison s'appelait également la maison de l'échevin. La tourelle correspondant à l'ancienne tour de garde. Le toit circulaire a disparu transformé en toit en pente.

Description : Matériaux composites : pierre et brique en famille des contrastés, pierre grand appareil, briques vernissées. Belle corniche en brique dentelée.

Porche avec un battant comportant une porte piétonne, et porte charretière comportant une porte piétonne. Ils sont voûtés, le porche peut être pourvu d'un encadrement en pierre calcaire. Claveau central².

Orientation protection en loi paysage :

- **porche à préserver avec une porte piétonne et porte charretière (typique) en conservant ces deux ouvertures**
- **Tourelle à préserver.**

² Le linteau s'incurva au XVIII^{ème} siècle pour prendre une forme arrondie, cintrée dont le claveau ou clef de voûte, pièce centrale permettait la stabilité de l'ensemble.

23. Maison typique du Marlois de rez de chaussée plus un étage en matériaux composites



Localisation : 26 rue Notre-Dame

Date, histoire :

Description : Élévation en pierre, brique en encadrement de fenêtres et porte, en corniche et chaînage d'angle.

Belles lucarnes à croupe.

Orientation protection en loi paysage :

- préservation de l'appareillage brique et pierre de l'élévation – matériaux composites à ne pas couvrir
- Belles lucarnes à préserver

24-25 : quelques constructions rappellent le style Marlois :



Localisation : rue de la Ménagerie

description : Élévation en pierre, brique en encadrement de fenêtres et porte, en corniche et chaînage d'angle.

Orientation protection en loi paysage :

- Elevation en pierre et en brique à ne pas couvrir

26 . Construction de type Hôtel avec toit à la mansart



Localisation : 7 rue Serurier

Date, histoire / La construction semble dater du 18eme siècle.

On peut facilement dater un toit à la mansart, plus il est pentu plus il se rapproche de la période d'invention par Mansart.

Description : Belle demeure tout en contraste avec l'église de style roman. Cette construction est composée de matériaux composites : brique, et pierre en encadrement de fenêtres et porte.

A noter la présence d'un toit à la mansart typique³ de forte pente (toit à long pan). Les lucarnes sont dans l'alignement des travées. Pignon de la construction en front à rue.

Orientation protection en loi paysage :

- toit à la mansart typique
- Ordonnancement de l'élévation
- Jeu de matériaux composite à ne pas couvrir

³ toits à la mansart : les premiers apparaissent à l'époque de Jules Hardouin Mansart (seconde moitié du 17 éme siècle). Une rupture de pente caractérise ce type de toiture. : constitué de deux parties : d'un brisis qui continue, en quelque sorte, la façade maçonnée, et le terrasson partie supérieure moins pentue.

27.Construction plus longue que haute, de type hôtel du XVIII ème siècle.



Localisation : 9 rue Serurier

Date : 1710

Description : Construction en limite de rue, façade en pierre et décor de pierre autour des ouvertures, en chaînage d'angles faisant légèrement saillie par rapport au nu de l'élévation.

Maison à deux niveaux, six travées, non ordonnancée (différence d'écart entre les ouvertures).

a noter les persiennes typiques au niveau supérieur, le niveau rez-de-chaussée disposant de volet battant semi –persienné sur le tiers supérieur. Les fenêtres à carreaux sont également typiques.

Le portail est en pierre calcaire, et offre une entrée de belle facture.

Orientation protection en loi paysage :

- élévation en pierre et décor de pierre autour des ouvertures
- Datation

28. Construction typique et jeu d'angle coupé.



Localisation : 1 rue Serurier

Date : 17^{ème} – Maison des chirurgiens

Description : Façade en front à rue, jeu de façade coupée.

Belle lucarne à croupe.

Façade en matériaux composites.

Les murs sont en brique, les encadrements de baies, les linteaux, les harpes, les bandeaux, le soubassement sont en pierre.

Orientation protection en loi paysage :

- belle lucarne à croupe
- Jeu des matériaux composite à préserver, ne pas couvrir
- remplacer les volets en écharpe par des persiennes typiques serait souhaitable
- Préservation de la brique vernissée et du mur de clôture

29. Construction très longue



Localisation : 4 rue de la Motte - face à l'école religieuse – pensionnat

Beau pignon place de la Motte. Belle lucarne à croupe.

Matériaux composites, élévation en brique. Chaînage d'angle, bandeaux horizontaux, encadrement de baies, soubassement en pierre.

Orientation protection en loi paysage :

- Pignon à préserver

- importance de cette longue élévation à préserver pour la mise en scène urbaine

Préservation de la brique et de la pierre

Dans le cas d'ouverture, privilégier l'ordonnancement existant

30. Ancienne mairie



Localisation : place de la Motte

Place de la Motte : c'est sur cette place devant la porte fortifiée du château-fort, que le seigneur de Marle rendait la justice « Haute ».

Date, Histoire : L'Hôtel de Ville faisait autrefois partie du château rebâti en 1739, sur l'emplacement de l'ancien, par J.P. Fauchaux, conseiller au grenier à sel. A noter sa localisation, autrefois ; à proximité de l'église, l'église n'étant pas « isolée » des autres constructions. La vue sur l'église diffère aujourd'hui, le rétrécissement d'autrefois, conduisait à rendre l'église au centre de cet espace tout en cachant par ce jeu, les ruelles y conduisant. L'église semble fermer l'espace, par un jeu convivial faisant disparaître les ruelles autour, et par l'impression de rétrécissement progressif des voies ;

Description : Sa façade est décorée, à l'origine, d'un fronton triangulaire, orné des armoiries royales, mutilées à la Révolution. L'élévation est en brique, encadrement des baies, chaînage d'angle, et décor de façade en pierre de taille.

Cette construction a changé, les baies du rez-de-chaussée ont été transformées et agrandies pour accueillir les sapeurs pompiers.

Orientation protection en loi paysage :

- Importance de cet hôtel de ville et de son architecture
- Prise en compte et préservation des ouvertures en arc à l'étage
- Dans le cas de nouveaux percements en rez-de-chaussée tenir compte de l'ordonnancement d'autrefois.

31. Belle demeure dite le château



Localisation : 2 place de la Motte

Date, Histoire :

L'ancienne forteresse féodale, appartenait, au moment de la Révolution, au duc d'Orléans et fut vendue comme bien national. Elle a subi des modifications. Transformation en 1871 – 1880 de l'antique manoir de Thomas de Marle en une demeure style Renaissance.

Description : Construction au milieu de la parcelle. Les élévations sont en brique. Jeu de décor en pierre et brique sur les chaînages d'angle, les tourelles, les cheminées. belles lucarnes fronton en pierre de taille.

Le porche est en brique, les pierres composent les murs et semblent plus anciennes que le porche. Les blasons des anciens propriétaires couronnent le porche.

Orientation protection en loi paysage :

- Lucarne fronton à préserver
 - élévations en brique et pierre.
 - Préservation du porche élément essentiel sur la place
- Les blasons des anciens propriétaires sont à préserver.

32. Ecole religieuse



Localisation : rue de la Motte

Histoire : Congrégation rue du château historiquement ; et le pensionnat de la Providence.

Description : Façade en pierre, et encadrement des baies, harpe⁴ en brique. Saint personnage en statues la vierge marie et son enfant. Type frontons et renforcement encastré dans la façade.

Filles dévôtes de Sainte Benoite (enseignante et hospitalière), communauté locale fondée en 1647 par Mathieu Beuvelet. Ce couvent rebâti en 1702, vis-à-vis le château, est affecté en partie au presbytère et en partie au pensionnat des religieuses de la Providence.

Date : semble dater du début du 18^{ème} siècle pour la construction en élévation en pierre. L'autre partie en brique semble plus récente (du 19^{ème} siècle).

Orientation protection en loi paysage :

- préservation de la longue façade typique jouant un rôle essentiel dans la mise en scène urbaine à proximité de l'église
- importance du jeu de brique et de pierre, ne pas couvrir
- Ordonnancement de la façade à prendre en compte
- Le Saint personnage de statue de la vierge et de son enfant est un élément patrimonial important à préserver

⁴ Harpe : Chacune des pierres laissées en saillie inégale à l'extrémité d'un mur pour faire liaison avec un autre mur à construire ultérieurement, pierre, qui dans les chaînes d'un mur est plus large que celles du dessous et du dessus.

33. Maison de maître – Ecole des filles.



Localisation : 1 rue Pelletier –

date : fin 18^{ème} début 19^{ème} siècle

Maison Pelletier (mère)

Description : Élévation en pierre, beau portail en pierre. Enduit en pignon.

Portail : paire de piliers agrémentée de chapiteaux.

Belles lucarnes à croupe (sur chaque côté de la construction), toit à 4 pans coupés. deux niveaux, trois travées. Maison surélevée, présence de soupiraux. escalier monumental de deux parties. Le mur de clôture semble plus récent. Pignon en front à rue : rue Pelletier et rue du Petit Haudreville.

Cette construction joue un rôle essentiel dans la mise en scène urbaine entre deux voies.

Orientation protection en loi paysage :

- Élévation en pierre à préserver sans la couvrir
- Lucarne
- Importance de cette construction dans la mise en scène urbaine entre deux voies, ruelles
- - Portail à préserver.

34. Maison Pelletier, Maison des frères Ignorantins



Localisation : rue du Petit Haudreville – 5 Rue Pelletier

Date : 19^{ème} siècle, construite en 1846 par Louis Nicolas Pelletier ; à sa mort, elle fut transformée en pensionnat avec, à sa tête, une communauté religieuse dite des Ignorantins.

Description : Elévation en pierre de taille, décor sculpté en pierre en façade, Glas Oscar (de Nationalité belge), prisonnier des Allemands pendant la Première Guerre Mondiale, a laissé sur les murs de deux pièces des peintures à l'intérêt historique et artistique.

Orientation protection en loi paysage :

- Jeu des lucarnes de forme arrondie typique
- Les soupiraux
- Décor sculpté en pierre en façade à préserver
- Peintures élément patrimonial à préserver.

35. Construction typique du Marlois le long des remparts – positionnement essentiel le long de la ruelle Pelletier.



Localisation : 14 rue Pelletier

Date, Histoire : 18eme siècle ?

Description : Deux niveaux,

Elévation en pierre, brique en chaînage d'angle, encadrement des baies, et esthétisme avec des jeux symbolique (croix en brique entre corniche et 2eme niveau). Belle lucarne à croupe. Claveau des ouvertures en pierre. Front à rue en pignon et en façade.

Orientation protection en loi paysage :

- Appareillage brique et pierre, matériaux composites à ne pas couvrir
- Jeu de croix en brique symbolique en dessous de la corniche
- Belle lucarne
- Importance dans la mise en scène à proximité des remparts.
(entre nature et urbain).

36. Belle construction de type maison de maître



Localisation : 8 rue Pelletier

Date, histoire : 1768

Description : Construction en front à rue sur la rue Pelletier, et l'impasse de la Paterne. Elevation en brique avec appareillage en pierre de taille calcaire (Pierre en chaînage d'angle et en encadrement des baies, et soubassement).

belle lucarne à croupe, toit à longs pans. Pignon découvert, formant dosseret.

Orientation protection en loi paysage :

- Pignon et jeu des matériaux composites à préserver
- Elevation ordonnancée à préserver
- Belle fenêtre typique à 6 carreaux
- Beles ouvertures en arc surbaissé
- Belle lucarne à croupe à préserver

37. Construction typique du Marlois jouant un rôle essentiel dans la mise en scène urbaine



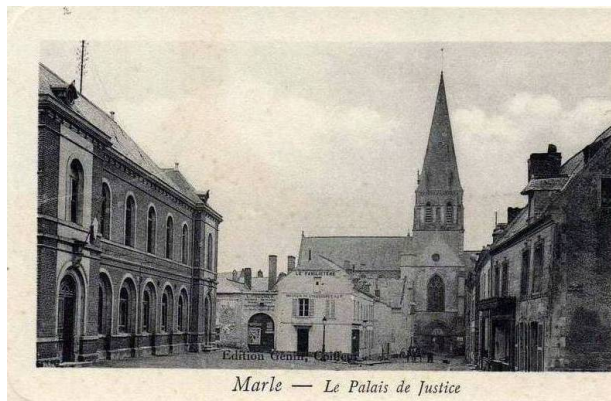
Localisation : 30 rue Lehault

Description : La façade a été modifiée, le percement et l'ajout de brique semblent témoigner d'une ancienne porte d'entrée et d'un changement de l'entrée sur la rue de l'abreuvoir. Elevation en pierre calcaire, encadrement des baies en brique ainsi que la corniche dentelée. En front à rue sur deux côtés et une façade.

Orientation protection en loi paysage :

- importance de cette construction dans la mise en scène urbaine, avec un pignon coupé ouvrant la façade vers le centre.
- Jeu de l'élévation en pierre et brique d'architecture marloise
- Prise en compte des percements avec reprise de percement ancien souhaitable (visible par le jeu de matériaux, et ouverture plus haute que large.

38. nouvelle mairie : ancien Palais de Justice



Localisation : Place François Mitterrand

Date, histoire : Construit en 1851, sur l'ancienne place du grenier à sel, façade sur la rue Desains, Siège de la Justice de paix, de la Caisse d'Epargne et de divers services. Salle des fêtes au 1^{er} étage.

Description : Élévation en brique, façade ordonnancée, jeu de deux ailes de part et d'autre, symétrique, (formant légèrement saillie, et surmontées en toiture par une lucarne en zinc de chaque côté de l'élévation centrale).

Orientation protection en loi paysage :

- prise en compte de l'ordonnancement de la façade,
- Percement, ouverture voutée.
- Protection des deux lucarne typiques des ailes en saillie.
- Architecture de type maison de maître contrastant avec les autres architectures.

39. Scénographie urbaine, construction typique du Marlois à deux niveaux



Maison jouant un rôle essentiel dans la mise en scène urbaine, principalement depuis la vue piétonne le long des remparts.

Localisation : 21 rue Lehault

Description : front à rue, élévation en brique et matériaux composites : pierre en encadrement des ouvertures, chaînage d'angle, corniche, et soubassement. Élévation ordonnancée, Trois travées.

Orientation protection en loi paysage :

- Joue un rôle majeur dans la mise en scène urbaine
- Ordonnancement de l'élévation à préserver
- Jeu des matériaux pierre brique à ne pas couvrir
- Ouverture plus haute que large à préserver

40. Belle maison en rez-de-chaussée typique de l'architecture du Marlois



Localisation : 19 Faubourg Saint-Martin

Date, Histoire

Description : Maison d'un niveau, avec deux travées. élévation en brique avec encadrement des baies, bandeau horizontal, et soubassement en pierre et pierre de taille. Une partie du soubassement semble plus ancienne

toit à 4 pans relativement pentu. Belle corniche en brique ouvragée.

Joue un rôle essentiel dans la mise en scène urbaine vue à partir de la rue Gentillez.

Orientation protection en loi paysage :

- Maison jouant un rôle dans la mise en scène urbaine, entre deux voies, complétant harmonieusement le front bâti de part et d'autre des voies
- Importance de la toiture à 4 pans
- Eviter d'ajouter ou d'agrandir les fenêtres de toits depuis l'élévation principale visible ci-dessus
- Préservation des ouvertures
- Préservation de la corniche en brique dentelée
- élévation brique, Pierre, en matériaux composites à ne pas couvrir.
- Hauteur de la toiture typique, de préférence à maintenir sauf impossibilité.

41. Entrée du cimetière, maison ancienne porche ou porte cochère, et long pans



Localisation : 38 Faubourg Saint Martin

Belle porte cochère en pierre de taille.

La maison est en pierre, avec quelques ajouts de brique. Maison d'un niveau et deux travées. Belle corniche, ce qui prime reste la pente du toit (longs pans).

Orientation protection en loi paysage :

-> Importance de préserver la porte cochère de l'entrée du cimetière, ce jeu de voiler le cimetière, donne une impression que celui-ci est privatif, et offre une confidentialité, et un jeu de mise en scène propre à Marle et à conserver par le truchement de l'entrée caractéristique

-> Grande importance de la maison à proximité de l'entrée, à préserver jeu de matériaux ancien et typique, en brique pour le soubassement et la magnifique corniche, et en pierre sur l'élévation.

- Hauteur de toiture, si possible à préserver.

Cette construction est très importante dans le jeu de mise en scène du cimetière tout autant que son porche lui conférant un cadre intimiste ; il s'agit presque d'un élément identitaire patrimonial, annonçant les calvaires et tombes typiques du Marlois.

42. Moulin domanial des Comtes de Marle



Localisation : rue du Moulin

Date, histoire : Moulin domanial des Comtes de Marle, la façade daterait du XVIII^{ème} siècle (1770 vraisemblablement) datation basée sur les ferrures de protection de la fenêtre circulaire.

Description : construction en brique, jeu de percement arrondi sur l'élévation, de même type que certains bâtiments utilitaires.

Le Moulin est décrit en 1862 par un ingénieur divisionnaire : il devait disposer d'une roue et d'un système de vanage, des vannes écluses inversées pour ramener l'eau au centre. La roue devait être pendante (préconisation de l'ingénieur).

Projet : reconstituer les fondations historiques extérieures dans le respect de la réglementation, reconstitution d'un vanage. Volonté de reconstituer, par étapes, l'installation telle qu'elle est décrite par l'ingénieur des Ponts et Cahussées en charge de la rédaction du droit d'eau en 1862. Le principe est celui d'une « roue pendante » et de vannes écluses » tout en évitant les entraves à la circulation de l'eau.

Orientation protection en loi paysage :

- Importance de l'ancien moulin comme élément patrimonial lié à l'eau dans la Ville de Marle.
- Permettre et favoriser le projet de reconstitution des fondations historiques extérieures telles qu'elles sont décrites.

43. Deux constructions anciennes et typiques



Localisation : 19 Place fauchaux

Date : 19 rue fauchaux : 16^{ème} siècle – construction ancienne -Autrefois place du café français.

Description :

19 rue fauchaux : toit à couteaux picard.

La façade a été peinte, elle dispose de deux niveaux.

très peu de différence entre la carte postale et l'état actuel des deux constructions (sauf concernant les peintures et les lucarnes).

Orientation protection en loi paysage :

- très vieille construction à Marle
- Il serait, si possible, très souhaitable, de mettre à nu l'élévation en brique en retirant la peinture.
- Préservation de la datation en fer
- Prise en compte de la dernière lucarne typique, il n'en reste plus qu'une sur les deux existantes.
- Préservation de ce front bâti dense et régulier, et de ce jeu d'épannelage des toitures dans la mesure du possible,
- Préservation de la tête dans la façade : élément patrimonial en pierre sculptée. Cependant nous en ignorons la provenance, la carte postale ci-dessus ne la laisse pas apparaître.

44. Musée des temps barbares : Moulin banal



Localisation : rue du Moulin

Histoire, date : construction du Moulin : vraisemblablement 19^{ème} siècle pour l'élévation.

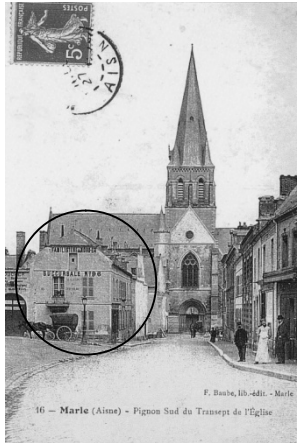
Description : Élévation en brique , Croupe de toit. 3 niveaux surmonté de combles.

Le musée est situé dans une zone de Moulins datant du Moyen Âge. Il se situe dans un parc archéologique où ont été reconstitués une ferme mérovingienne et un village franc. La ferme et la nécropole sont reconstituées à partir des fouilles menées à Juvincourt-et-Damary.

Orientation protection en loi paysage :

- Importance du moulin : élément patrimonial lié à l'eau.
- Elevation ordonnancée rappelant l'architecture du Moulin d'autrefois.

45. Construction plus longue que haute – le familistère



Localisation : 2 rue Desains

Date, histoire : ? 17^{ème} 18^{ème} siècle – auparavant familistère, puis, hôtel du centre.

Description : le pignon est en pierre, et ancien, il est doté d'une croupe, peut être a-t-il été remanié ? quand la pierre utilisée est tendre, elle est protégée par un rampant en brique : le couteau picard. La brique est à 45° en dent de scie.

Élévation en pierre, encadrement des baies, chaînage d'angle, soubassement sont en brique à l'exception de la porte monumentale principale.

un décor en colonne rappelant les colonnes composites (en partie par les feuilles d'acanthé). L'entablement est droit.

Orientation protection en loi paysage :

- Très grande importance du pignon sur la place ouvrant la perspective sur l'église
- Maison très ancienne sur la place à préserver et conservant son authenticité
- Il est essentiel de ne pas couvrir les briques et pierres
- Importance du pignon à croupe, avec un rampant en brique à préserver
- Sur l'élévation principale : préservation du décor en colonne composite.
- Elevation ordonnancée sur la façade principale

46. Belle demeure de type maison de maître



6546 juillet aout

Localisation : 15 rue Desains

Date, Histoire : construction s'apparentant à une maison de maître datant semble-t-il du 19^{ème} siècle (milieu à fin du 19^{ème} siècle).

Description : Cette imposante maison de maître a sans doute été construite au cours du 3^{ème} quart du 19^{ème} siècle. Les élévations de cette maison de plan rectangulaire centré, sont en brique, avec un léger soubassement en pierre de taille calcaire grand appareil. L'encadrement des ouvertures, tout comme la corniche, le chaînage des angles et les lucarnes, sont également en pierre de taille. La façade est ordonnancée.

Élévation en brique, avec décor de pierre de taille aux encadrements des baies,

Ouverture en encadrement de pierre, avec trèfle à quatre feuilles. Belles lucarnes à fronton en pierre.

Élévation ordonnancée.

Présence de pilastres – ordre toscan⁵ ou ressemblant au dorique.

Elle présente deux ailes ajoutées de part et d'autre du bâtiment principal. L'une d'elles est en front à rue sur la rue Debrotonne. Piliers de portail en pierre. belle grille. Decor en pierre autour des encadrements avec rappel de pilastre. rappel du néo-classicisme semble t- il.

Orientation protection en loi paysage :

- Elevation ordonnancée
- Jeu de pierre et de brique
- Belles lucarnes

⁵ L'ordre Toscan est le plus répandu. cet ordre romain est un remaniement de l'ordre dorique, il s'en distingue par l'absence de cannelures de son fût et par la sobriété de son entablement.

47. Belle demeure



Localisation : 17 rue Desains

Date, histoire : probablement du 19^{ème} siècle.

Description : Construction en front à rue

Lucarne surmontée d'un fronton arrondi en pierre et munie de volutes. Les lucarnes dites œil de bœuf sont en zinc. L'élévation a été peinte en un style rappelant les matériaux composites. La pierre se lit autour des encadrements, . Élévation ordonnancée. A noter les pilastres décoratifs sur façade avec chapiteau rappelant le style ionique (décoré de volute en forme de cornes de bœuf qui évoquent les cheveux féminins) avec ajout d'une tête en son centre). Jeu de décor en pierre.

Orientation protection en loi paysage :

- Elevation ordonnancée
- Préservation de la teinte de la façade rappelant le jeu de pierre et de brique
- Belles lucarnes œil-de-bœuf, zinc et fronton.

48. Belle demeure : longue façade à nombreuses travées.



Localisation : 17 rue Desains

Description : Construction à deux niveaux, nombreuses travées. des lucarnes surmontent cette imposante construction par sa longueur (22.7 m de long). Elevation en pierre, à priori la console de l'étage inférieur permettait d'accueillir un balcon disparu aujourd'hui. Lucarnes à croupe, en bois peint. Pilier en pierre de belle facture. Belle grille.

Orientation protection en loi paysage :

- Belles lucarnes
- Beaux piliers et grille ouvragée à préserver. (respect également des proportions grille, mur bahut de un tiers deux tiers.

49. belle demeure



Localisation : 8 avenue de Verdun

Elevation en brique, jeux architecturaux, belle lucarne, beau closoir et épi de toit.. Construction à aile ajoutée. En deux niveaux plus un niveau de combles. Certains jeux d'architecture rappelle la reconstruction.

Orientation protection en loi paysage :

- Jeu de pierre et de brique
- Beau closoir
- Epi de toit

50. Belle architecture : la maison de maître dite Victor Hugo, parc Gentilliez.



Localisation : 14 b rue Desains

Date : 19^{ème} siècle

Description : Élévation est en brique. Deux niveaux surmontés de combles.

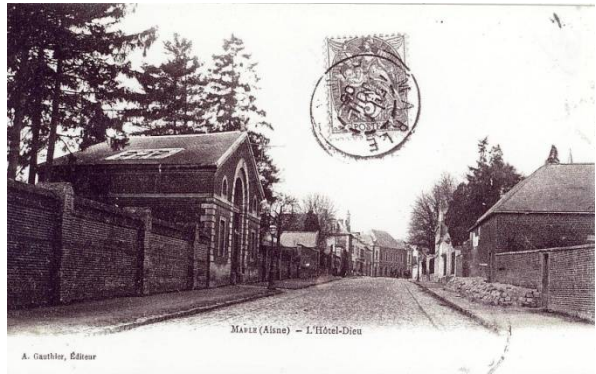
Elle marque le bourg par la richesse de son architecture dans les volumes et modénatures : décrochement, saillie, alternance de brique rouge-marron et brique clair (brique silico-calcaire de couleur beige ou blanche), jeu de toiture avec des lucarnes, clôtures et bâtiments annexes sont en harmonie avec le corps principal. Les briques claires sont mise en légère saillie rappelant le jeu des matériaux composite : brique, pierre de l'ancien. La corniche est en pierre ainsi que, parfois, les encadrements supérieurs des ouvertures, les lucarnes frontons, les décors en façade, Sur le fronton de la lucarne, le rappel du trefle y figure en partie.

Colombes en pierre sculptée. Jeu de colonnade rappelant le style composite en son chapiteau et servant de console. La clef de voûte de l'arc de certaines ouvertures est décorée d'une tête sculptée en pierre.

Orientation protection en loi paysage :

- Elevation ordonnancée
- Jeu de brique claire et foncée
- Lucarnes frontons
- Décors de façade (colombes..., trefle, tête sculptée en claveau) : Element patrimonial remarquable.

51. Hospice ou Hôtel Dieu



Histoire, date :

Au Moyen Âge les lépreux étaient isolés à la « maladrerie » ou « maladrerie » à l'extrémité du faubourg Saint-Martin. cet établissement fut fondé vers 1250 par Enguerrand IV de Coucy.

Hôtel-Dieu tenu par les « filles dévôtes de Sainte Benoîte », construit en 1846 à l'initiative du Docteur Desains. Actuelle Maison de retraite disposant d'une chapelle.

Présence de la maison de retraite rue Desains, cette rue doit son nom à Antoine Desains, Docteur en Médecine, Médecin des épidémies. Maire de Marle depuis 1831.

Orientation protection en loi paysage :

- Importance de la porte dans le jeu de la perception de la mise en scène urbaine
- Importance des murs de clôture autour en brique, en front à rue, témoignant de la mise en scène urbaine.
- Prise en compte de la façade ordonnancée.
- Jeu du fronton en pierre de l'entrée.

Description :

Porte d'entrée – gardiennage .

Elévation en brique et soubassement, ordonnancée, chaînage d'angle, et encadrement en pierre, bossage. A noter les ouvertures en demi-lune que l'on retrouve plus fréquemment sur quelques bâtiments utilitaires.

Porte cochère en pierre calcaire grand appareil – bossage.

Hôtel-Dieu : Elévation en brique, nombreuses travées, construction éloignée de la voie contrairement à l'entrée.

A noter le fronton triangulaire de la porte d'entrée en pierre, en saillie.



La chapelle est un élément patrimonial de L'Hôtel-Dieu sur le territoire de Marle.

Orientation protection en loi paysage :

- La chapelle est un élément patrimonial

52. Belle demeure, nombreuses travées. très longue.



Localisation : 12 rue Desains

Description : Maison de deux niveaux plus un niveau de combles. Elevation principale composée de 9 travées. Des lucarnes de toit en zinc, avec motif et clef en forme de feuille. Présence de volutes. Enduit en façade reprenant le style local. Il s'agissait d'une infirmerie durant l'occupation allemande. L'élévation est superbe.

Orientation protection en loi paysage :

- Belles lucarnes de toit en zinc
- elevation ordonnancée à prendre en compte.

53. Petite unité typique de l'architecture du Marlois en rez-de-chaussée



Ancienne porte
et escalier ?

Localisation : 13 rue de Signier

Description : Rez-de-chaussée, trois travées. L'élévation est en pierre, et matériaux composites avec l'apparition de la brique pour la corniche dentelée et les encadrements des baies. La construction semble issue du regroupement de deux structures primitives constituées d'une porte et d'une fenêtre. La lucarne offre une coupe frontale arrondie. Le toit vient buter sur le mur du pignon.

Orientation protection en loi paysage :

- lucarne
- Jeu des matériaux pierre brique à ne pas couvrir, témoignant de l'histoire de l'élévation : deux maisons regroupées (maison ancienne de Marle)

54. Construction de « ville » typique du Marlois



Localisation : 11 rue Lalouette

Date : Pignon avec fer forgé datant la construction de 1634

Description : deux niveaux avec commerce en rez de chaussée. Front à rue sur un côté et en façade. élévation en brique, avec encadrement des ouvertures en pierre, et bandeaux horizontaux, ainsi que corniche.

Orientation protection en loi paysage :

- Pignon datation en fr forgé,
- Angle de voie en front à rue : importance du bâti dans la mise en scène urbaine
- Sur l'élévation à goutterau : à noter les percements devant assurer un ordonnancement
- Sur l'élévation principale, il serait souhaitable de tenir compte des anciens percements pour réaliser des ouvertures

Il serait préférable que la peinture soit retirée pour refaire apparaître l'élévation en brique typique

55. la Poste, Maison de Maître

de nombreux hotels se situent autour de l'église devant l'église



Localisation : 9 rue Lalouette

Description : maison à cinq travées. construction en pierre de taille, belle corniche. Rappel des colonnades en son centre.

Orientation protection en loi paysage :

- Elevation ordonnancée
- Jeu de pierre
- Belles corniches
- Fer forgé du balcon

56. Hôtel ou maison urbaine



Localisation : 17-19 rue Lalouette

Date : 1634 en fer d'ancrage

Description : Maison à long pans de toits. Matériaux composites brique et pierre, corniche en pierre. Construction à deux niveau : Rez de chaussée occupé par des commerces et transformé. Il semble s'agir d'un seul édifice, ensuite divisé.

Le toit et l'élévation forme un ensemble homogène. Présence de lucarnes à croupe. Construction en front à rue en bâti dense.

Belles lucarnes typiques.

Orientation protection en loi paysage :

- Jeu de pierre et de brique
- Belles lucarnes à préserver
- Belle corniche

57. Ancien Hôtel du Lion d'Or

Ecuries inscription au dessus de l'entrée de la rue du grenier à Sel.



Localisation : 21 bis rue de Lalouette

Date, histoire : Elle semble dater du 17^{ème} siècle

Description : construction à deux niveaux et combles ajoutant un niveau. Le rez de chaussée abrite un commerce. Pignon en croupe. Élévation en brique et pierre en encadrement des baies et chaînage.

Orientation protection en loi paysage :

- Pignon à croupe typique traité en élévation principale par le jeu des percements à rue.
- A noter l'importance de l'ouverture du porche sur la rue en conservant l'étage surélevé mitoyen à l'ancien hôtel du Lion d'Or.
- Importance du jeu intimiste de l'entrée de la rue du grenier à sel.

58. Porte de la ville – mise en scène urbaine essentielle



Localisation : 22 rue Lehault

Date : 17 ou 18^{ème} siècle.

Description : Deux niveaux, toiture à quatre pans. Cette construction formant une forte saillie sur la voie, est essentielle, elle marque l'ancienne porte de la Ville, et le regard s'arrête sur l'élévation avec 7 mètres en saillie par rapport aux autres constructions. recouverte de peinture ou enduit, il semble s'agir d'une élévation en brique et pierre.

Orientation protection en loi paysage :

- Prise en compte des anciens percements de la façade
- De préférence retirer la peinture sur les brique et pierre
- Jeu de pierre et de brique
- Eviter les ouvertures plus longues que hautes, et prévoir des ouvertures plus hautes que larges s'adaptant au style local et reprenant le jeu des ouvertures prévues dans l'élévation
- très grande importance de la saillie, permettant de découvrir l'ancienne porte d'entrée de la Ville Haute par le jeu de la réduction des espaces publics et de la saillie de ce bâtiment
- Importance dans la mise en scène urbaine de cette construction.

59. Haudreville

Ferme d'en bas : la maison Belin



ferme d'en haut : la ferme Nouvelle Jules César Remy



Localisation : Haudreville

Date : 1840

Description : Elevation en brique et en pierre avec des jeux de pierre. Porte charretière en brique, avec corniche dentelée. elevation en rez de chaussée surmontée de combles.

Louis Armand Belin fit les constructions de la ferme actuelle autour de 1830 (ferme d'en bas). Le bâtiment des écuries à chevaux fut refait en 1839. La maison d'habitation lui fit suite en 1840. Un abreuvoir était creusé pour servir de réserve d'eau en cas d'incendie.

Deux corps de fermes, mais aussi deux maisons sont construites autour de 1840.

Les façades de pierres et briques font penser à une construction Louis XII avec << harpes >>, larges bandeaux de pierre blanche, appuis de fenêtre en pierre aussi, Elles sont orientées au Sud-Est pour avoir le plein effet de la lumière et de la chaleur du jour. Les fenêtres un peu hautes, plus étroites que celles d'Henri IV, indiquent bien l'époque heureuse de Louis-Philippe.

La maison Belin est complètement à l'écart des bâtiments, dans un jardin. Celle de Jules-Cesar Remy fermant le grand quadrilatère des bâtiments de ferme, est appuyée à des communs: forge, laiterie, remises à voitures. Par derrière, un parc, ou sont plantés à la mode du jour, beaucoup d'arbres décoratifs. Sur bâtiment de brique : fers d'ancrage indiquant 1837.

La maison de << la ferme nouvelle >> C. Remy, est au fond de la cour.

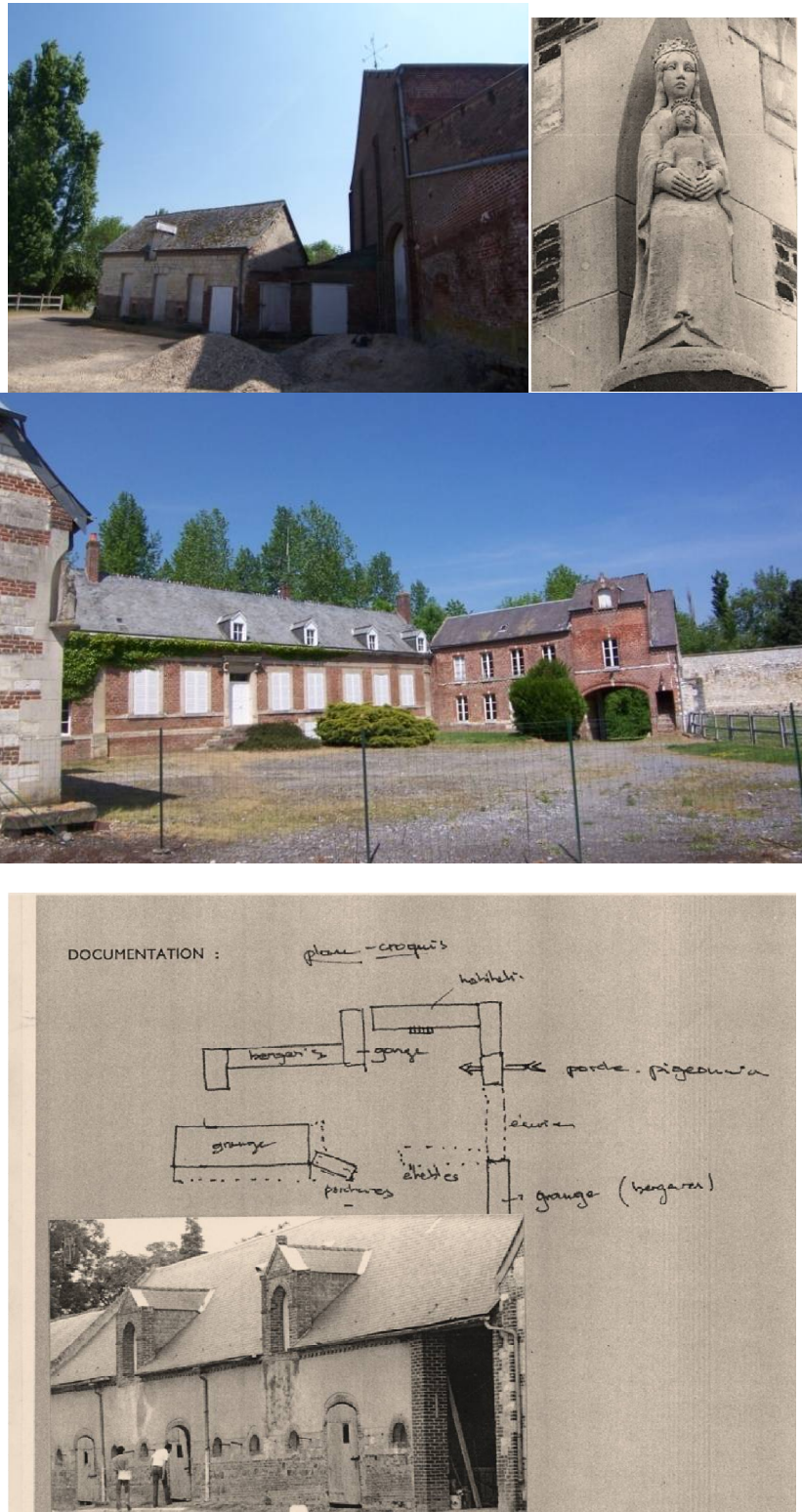
Ferme fermée en carré. Tous les bâtiments sont de brique et se joignent. Entrée par un grand porche de pierre et de brique. Pavage jusqu'à la maison d'habitation. Pour y arriver il faut franchir une porte d'entrée monumentale doublée d'une petite porte, dont les barreaux sont en fer plein. Les arcs sont en pierres de taille, imbriquées jusqu'à la clé de voûte, l'une en plein cintre, l'autre en cintre allongé. Les assises de briques, qui les surplombent sont couronnées d'un bandeau de pierre, où présidaient deux statues de grandeur naturelle portant le nom du Travail et de la Liberté.

Source : Haudreville, 1953, René Toffin

Orientation protection en loi paysage :

- Jeu de pierre et de brique à préserver
- Importance de la porte charretière accompagnée de la porte piétonne et le jeu des voûtes
- Fer d'ancrage précisant la datation de la maison Belin

60. Ferme de Behaine



Localisation : ferme de Behaine

Date : Bâtiment d'habitation daté de 1853

Description : la façade a été refaite à cette époque.

- porche d'entrée en brique surmonté d'un pigeonnier.
- garage reconstruit avec les matériaux de l'écurie détruite : pierres
- bergerie : charpente (18^{ème} siècle ?)
- large grange datant du début du 19^{ème} siècle – charpente de pin remarquable, installation abritant autrefois une machine à vapeur (détruite aujourd'hui)

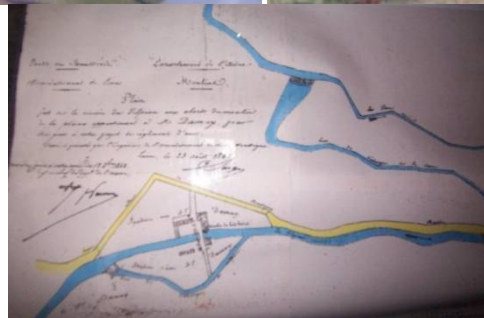
Belle statue en pierre. Les lucarnes sont à deux pans.

Source : service régional d'inventaire de Picardie.

Orientation protection en loi paysage :

- -Belle statue en pierre – Element patrimonial
- Pigeonnier à préserver

61. Moulin de la plaine



Localisation : RD58, le Moulin de la plaine

Date : 1797

Description : Le moulin de la plaine était initialement une meunerie ;. Il a été bâti en 1797 par Armand Vinchon, ancien meunier à Cilly. A la fin du 18^{ème} siècle, il comportait deux roues. Le moulin s'est développé jusqu'en 1914. Acheté en 1926 par la SA « Les grands moulins de Marle », il est devenu le plus important moulin de l'Aisne avec une production de plus de 400 000 quintaux. Il appartient au patrimoine industriel de la commune.

Orientation protection en loi paysage :

- Grand moulin patrimoine lié à l'eau et son utilisation.

62. Presbytère



Localisation : 10 rue L'alouette

Date : XVIII^{ème} siècle – la fenêtre et encadrement ont été datés de 1717.

Description : Niches Louis XIV qu'on dirait faites pour un reposoir entouré de volutes. Elévation en brique, et pierre notamment en décor central de l'entrée principale. soubassement en pierre. Lucarne à deux pans. Construction à deux niveaux et 5 travées de fenêtres.

Orientation protection en loi paysage :

- Elevation ordonnancée
- Jeu de pierre et de brique
- Belles lucarnes
- Pierre décor central et fronton entouré de volutes (élément patrimonial remarquable)

63. Construction en R+1 dans le centre dense datant du 18^{ème} siècle



Date, histoire : datation inscrite sur la clef de l'encadrement d'une baie.

Description : Maison à deux niveaux plus combles, les combles ont été aménagés et sont percés de multiples lucarnes suivant l'ordonnancement des percements. L'élévation est en brique, avec pierre de taille pour les encadrements des baies. Le toit semble être à la mansart typique. Elle abrite un commerce en son rez de chaussée.

Orientation protection en loi paysage :

- Jeu de pierre et de brique
- Datation inscrite sur la clef de l'encadrement d'une baie à préserver.
- Belles persiennes peintes.

Localisation : 12 rue L'alouette

Autres éléments identitaires dont le petit patrimoine à préserver en éléments identitaires patrimoniaux remarquables :

- a. **Pigeonnier** – matériaux : brique et brique silico-calcaire de couleur beige



- b. **Calvaire** : Vue depuis la rue du docteur Galoy (angle avec l'Avenue de Verdun) – le calvaire dépasse largement l'épannelage des toits.



- c. **Cimetière** :
L'ancienne croix du Marché : tombe des doyens de Marle.



Chapelle du Cimetière et Faubourg-Saint-Martin



Tombes



Une tombe en pierre avec croix en fer forgé au socle rectangulaire. Pierre fer et cuivre – trois niches de hauteur, grande surface de prière.

d. Pigeonnier -



e. Tourelle et entrée porte cochère et porte piétonne



f. Chapelle Saint-Nicolas



La chapelle saint-Nicolas, dont l'origine remonte à 1193 et qui fut détruite à la Révolution. La chapelle actuelle a servi d'école maternelle jusqu'à la fin des années 1970 (source Monographies Illustrées, Marle d'hier l'abbé Palant, le livre d'histoire, carte postale légendée par Gérard Guibon.

g. Calvaire –



Calvaire en pierre calcaire. Bois et fonte pour christ en croix. Christ en croix – saint-Nicolas. edifice à pans dont une niche seule est occupée. La croix des Bannis ou Croix-Chaudron, ancienne limite communale et judiciaire ; Le piédestal qui supporte la croix commémore le souvenir de l'ancienne église du faubourg Saint-Nicolas. C'était au pied de cette Croix qu'étaient conduits les malfaiteurs pour être, de là, bannis de la commune au grand tintamarre des chaudrons. Cette croix a été rétablie et rappelée par ce petit monument commémoratif portant une statue de Saint-Nicolas et supportant une haute colonne dominée par une croix de pierre.

- h. Monument aux enfants du Pays mort pour la France.** Inauguré le 15 juin 1924. R. Mouret et M. Chimkevitch, architecte Pourquet Galfione, sculpteurs - Le monument aux morts surmonté d'un coq se dresse à côté de l'église.



i. Puits légendaire

Dans le parc de la belle demeure dite le château.

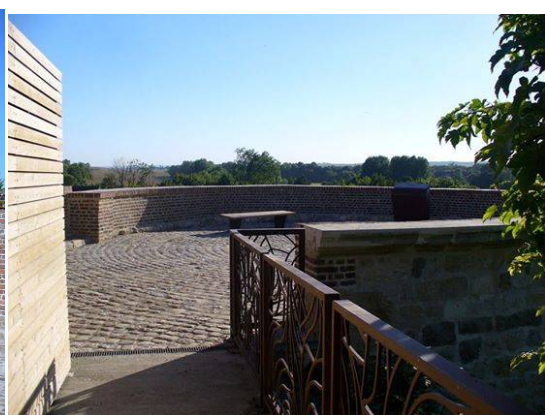


Les fortifications

j. Tourelle de la Grimpette



L. Tour de la Mutte et fortification et les murs



localisation : ruelle des remparts

Description : grès pierre brique

La tour, reste des fortifications érigées par Enguerrant II vers 1225.



Les vues sur les remparts



Remparts vus depuis la rue du Signier :
Importance des remparts et des jardins devant les remparts à
l'extérieur de la vieille ville
Avant aménagement



Remparts vus entre la rue du bail et la rue de Signier
Avant aménagement



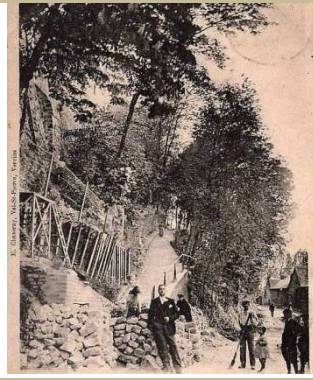
Remparts vus de la rue des fossés



Remparts vus de la rue Porte Marie



Rempart – rue Notre Dame, pente plus douce... le rempart s'estompe légèrement en direction du faubourg Saint-Nicolas extension naturelle de la Ville, puis de la vallée au-delà de l'avenue Charles de Gaulle anciennement rue du faubourg Saint-Nicolas (rue des Froides Rives, Rue de la Fosse Huguenots, l'impasse du pont rouge)



Contraste avec les fortes pentes entre la rue du Moulin et la rue du Château.... Vue du Chemin du Moulin



scénographie urbaine :

Cette scénographie comprend les fortifications et tour d'enceinte de la vieille ville et y ajoute. les mises en scène remarquable.

1.Un face à face intéressant

Rue de la chapelle saint-Nicolas et rue du grenier à sel :



rue de la chapelle Saint-Nicolas et rue du grenier à sel : Un jeu de porte cochère intéressant, il offre une impression de poursuite de la **ruelle et de profondeur**.

2. Aux portes de la ville, on retrouve de petites structures composées d'une porte une fenêtre

Rue de la Huchette : une rue à l'extérieur des murs, avec d'anciennes constructions typiques de forme parfois rudimentaire.

La rue de la Huchette a la particularité d'être à l'extérieur des murs, de regrouper des fonds de jardin de l'avenue Charles de Gaulle, et de **présenter de petites unités de constructions basses**, parfois même des sortes de bâtiments utilitaires aménagés en maison. Les constructions typiques en nombre de travée : une travée et une porte sont typiques des structures anciennes à Marle. Cette rue présente une forte dénivellation.

Numéro 67 sur le plan :



Localisation : 6 rue de la Huchette

Description : Les façades sont en briques couvertes de peinture. Ce style de maison est probablement ancien, surtout dans sa forme la plus rudimentaire qui ne comportait qu'une pièce d'habitation et aucune dépendance. La pièce principale comportait une cheminée. Tous ces traits sont signalés par Brayer en 1824 :

« Les maisons d'habitation,...sont partagées en deux pièces, l'une servant au père de famille, l'autre à ses enfants. Là où il n'existe qu'une seule pièce, les enfants couchent dans l'étable. Ces maisons n'ont qu'une porte et une fenêtre. »

Ces structures se retrouvent également dans d'autres rues, dans le centre ancien ou proche des murs d'enceinte :

Aux portes de la ville, on retrouve de petites structures composées d'une porte une fenêtre exemple également **de la rue de la Petite Madeleine**, on en retrouve également par parcimonie au début du **faubourg saint-Martin** ; exemple



ainsi que dans la **rue du Trebuchet** :

A l'intérieur des murs
et la **rue de Signier** :



Il est étonnant que l'entrée de la ville depuis la **porte Marie** témoigne encore de structures très anciennes des constructions : avec quelques maisons à un niveau, une porte une fenêtre.

La rue du trébuchet est un peu particulière par son histoire :

Elle doit son nom à une trappe qui défendait l'entrée de la Porte Notre-Dame.

Ainsi, on y retrouve de nombreuses structures simples composées d'une porte et d'une fenêtre, mais également un jeu de couleurs différent



3. Les ruelles et leur jeu de murs derrière la Mairie : une mise en scène urbaine clairement définie et harmonieuse

Rue Bourbier et ruelle derrière la mairie : importance des espaces bâtis autour de la ruelle en front à rue et des murs marquant cette même impression :



4. présence de mur et végétation : un rappel du mur d'enceinte et un talus pentu.



Rue de la Huchette : présence de mur et d'un talus végétalisé derrière, offrant un aspect urbain, et un peu mystérieux.

5. La rue de la ménagerie : un aspect de ruelle typique et un jeu progressif de découverte de la Ville

Rue de la ménagerie belle vue sur l'église, importante des murs.

La rue de la Menagerie, malgré la présence de fond de jardin et de garage, conserve des vues remarquables sur l'église et une atmosphère de « confidentialité » lié à l'étroitesse de la voie et au jeu de courbe conduisant à l'église.



6. Elements marquant la limite du centre ancien : la présence de fond de jardins et garage, ainsi que garages en batterie.

7. Vues sur l'église depuis le centre



L'ancienne rue du château



Vue de la rue Lehault : Aux portes de la Ville



Vue depuis la rue de la Ménagerie



Vue depuis la mairie : il existe encore un pignon à rue typique et ancien



Vue depuis la rue Notre-Dame



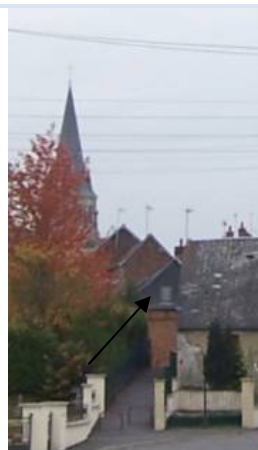
vue depuis le CR de la briquetterie Marcotte



vue des jardins potagers



***vue de la place de la Motte
Avant aménagement***



***vue depuis la rue Toffin : la ruelle semble amener
naturellement à l'église.***

8. A l'intérieur des murs des cœurs d'îlot sont l'occasion de marier harmonieusement ville et espace vert agréable

Exemple :



60 avenue du général de Gaulle



rue Notre Dame 12



depuis l'ancien relais de poste 53 avenue charles de Gaulles



9. Decrochement dans centre

L'aspect circulaire des voies entraîne des constructions anciennes s'étant adaptées tout autant que leur toit et épannelage.

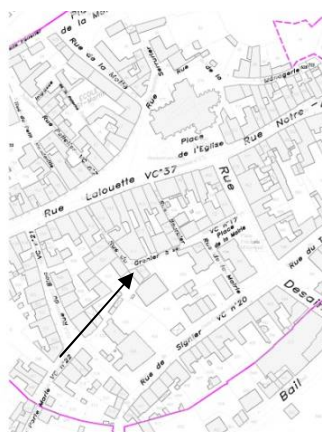
Quelques constructions s'adaptant aux arrondis des voies sont remarquables et semblent anciennes :



Les saillis sont de 1.39m à 2.5 m, parfois moins (de manière très ponctuelle).

Il semble que les portes de la ville ancienne soient marquées par le rétrécissement de 2.07 m à la porte Notre dame, à 4.6 m à la porte Marie.

10. Hypothèse d'ancien rempart et de ruelle – déplacement d'autrefois



Hypothèse : une ruelle conduisait à l'église et poursuivait la rue Porte Marie. L'église semble très proche de la rue de la porte Marie (la rue de la porte Marie semble se poursuivre historiquement en direction de l'église au regard du cadastre et des vues sur l'église depuis la rue Notre Dame. deux niveaux de caves, et reste de base d'un ancien rempart.



Source : Monsieur Massart

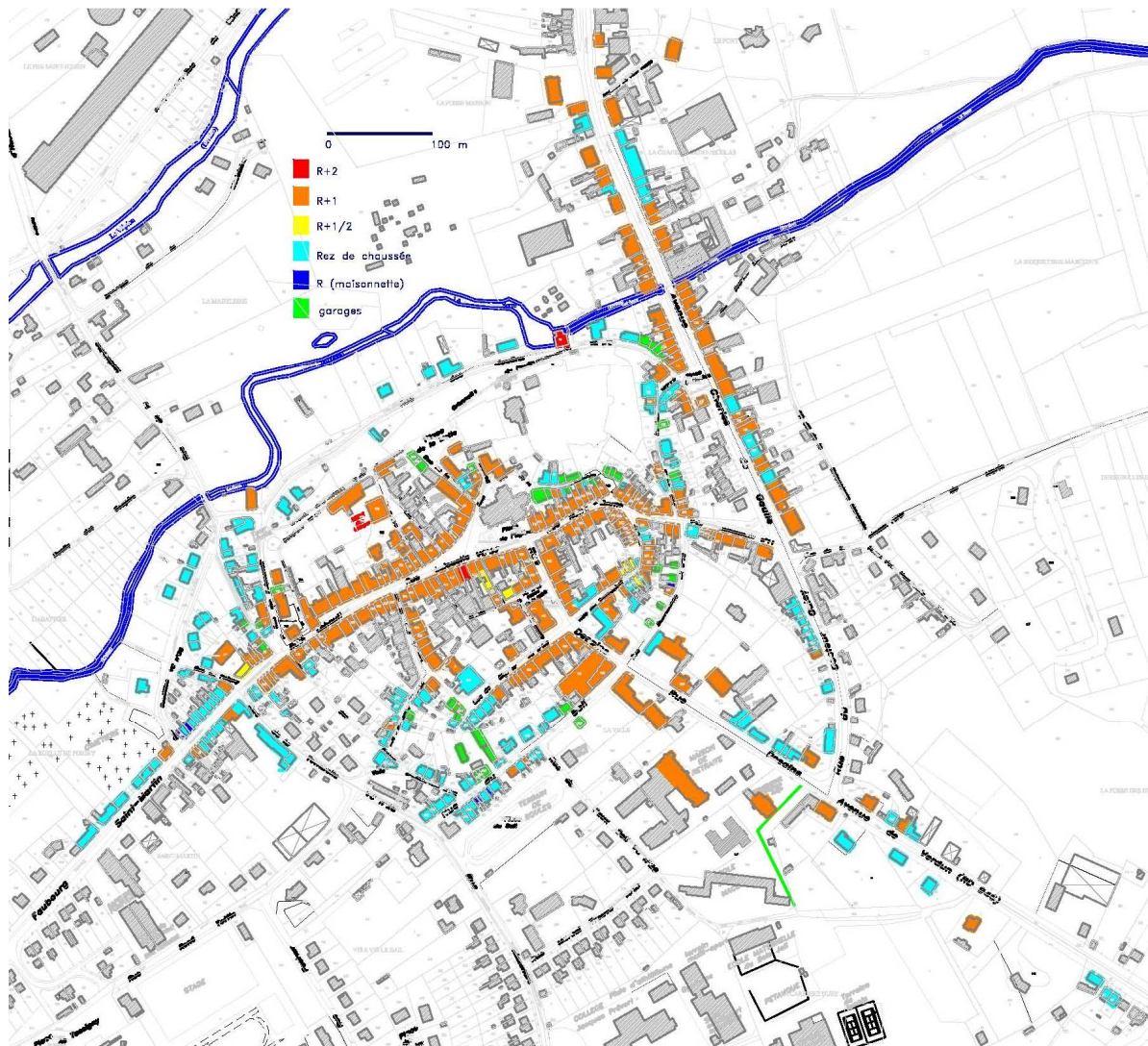
11. Hauteur particularité :



la hauteur des constructions semble augmenter progressivement en direction de l'église : rue Notre dame – rue Notre Dame il s'agit du R+1+combles



De même, côté pair de la rue Notre Dame la topographie augmente progressivement en direction de l'église, surplombant le bourg, de même la hauteur des constructions augmente en direction de l'église.



Le plan permettant d'étudier les hauteurs laisse apparaître le tracé du centre ancien (R+1), mais également les fonds de jardin et le jeu des ruelles et des garages. La place de l'église en fonction de la topographie et de l'épannelage des toits semble être préservée, le jeu des hauteurs accompagne le regard vers l'église et le point le plus haut.

Un autre constat : les principales voies de transit ont transformé cet espace en offrant des extensions du centre plus dense et de rez-de-chaussée + 1 étage (faubourgs Saint-Martin et Saint-Nicolas). Le faubourg Saint-Martin offre des maisonnettes typiques notamment à l'approche du cimetière.

La rue du Moulin au-delà des murs offre une urbanisation plus diffuse et d'une hauteur de rez-de-chaussée.

Le parti d'aménagement des remparts – bois : un jeu de bois et de clair de la famille des adoucis contrasté avec une gamme naturelle rappelant le bois de l'espace naturel de la remontée de terre.

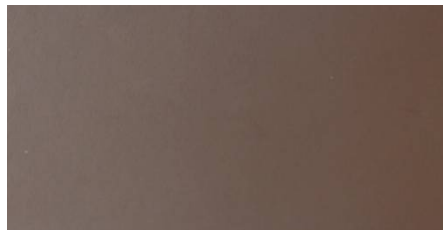
le parti d'aménagement



Palissade en bois

ral : 080 80 10 et 085 80 10

Rempart couleur des aménagements



(couleur des barrières, lampadaires)



050 40 20

Le mobilier urbain en teinte bois, et le pavé en teinte des pierres, la brique....le jeu des couleurs rappelle celui du bâti urbain.



Haute qualité environnementale

Pourquoi adopter la démarche ?

« La qualité environnementale d'un bâtiment correspond aux caractéristiques de celui-ci, de ses équipements et du reste de la parcelle, qui lui confèrent une aptitude à satisfaire les besoins de maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur et la création d'un environnement sain et confortable » (définition de l'association HQE).

Les enjeux

Au niveau mondial

Pendant longtemps, les projets de construction se sont cantonnés aux aspects architecturaux, à partir de critères esthétiques ou économiques, sans tenir compte des impacts sur l'environnement local et global. Or, le secteur du bâtiment représente au niveau mondial :

- 50 % de la production des déchets ;
- 50 % du prélèvement des ressources naturelles ;
- 40 % des consommations d'énergie ;
- 25 % des émissions de CO₂ (résidentiel et tertiaire) ;
- 16 % des consommations d'eau.

Les avantages

Outre la préservation de l'environnement, la démarche de qualité environnementale des bâtiments permet :

- la satisfaction des exigences de confort, de santé et de qualité de vie des usagers
- l'optimisation de la gestion du bâtiment, par une réflexion multicritère sur son cycle de vie ;
- la réduction du coût global du bâtiment – l'investissement (supérieur de 2 à 5 % en moyenne) s'amortit en moins de 10 ans (3 à 5 ans en moyenne) grâce aux économies de fonctionnement (consommations d'eau, d'électricité, de chauffage...) ;
- la valorisation du projet et du quartier.

Comment appliquer la démarche ?

En France, la démarche de qualité environnementale a été initiée par le programme « Ecologie et Habitat », lancé par le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA)

en 1992, et concrétisée à travers une série d'opérations expérimentales dès 1993. De ce programme est née l'association HQE (1996), qui répond à deux objectifs :

- proposer des méthodes visant à améliorer la qualité environnementale des bâtiments neufs et existants dans les secteurs résidentiels et tertiaires, en particulier pour les constructions publiques ;
- assurer la promotion de la qualité environnementale à partir d'une définition explicite et d'un système de management.

Approche thématique : les 14 cibles

« Les cibles ne doivent pas être vécues comme des contraintes supplémentaires mais comme des objectifs permettant une relecture des paramètres de la qualité architecturale à la lumière des préoccupations environnementales » (MIQCP).

Les cibles correspondent à des exigences environnementales particulières, dont le degré reste à définir en fonction des phases du projet et de la volonté du maître d'ouvrage. Ces cibles, qui peuvent se traduire quantitativement ou qualitativement, composent un système et ne doivent pas être traitées séparément. En raison de l'interaction qui s'opère entre les réflexions thématiques, chaque décision sur un objectif particulier est susceptible de modifier ce système.

Les Cibles « Eco-Construction »

Les cibles de la famille « éco-construction » correspondent à la volonté de maîtriser les effets de l'existence même du bâtiment, depuis sa programmation jusqu'à sa fin de vie.

Cible n°1 : « Relations harmonieuses du bâtiment avec son environnement immédiat »

- ☞ Utilisation des opportunités offertes par le voisinage et le site services urbains (eau potable, assainissement, énergie, télécommunication, transport)
- ☞ ressources locales (produits de construction, eau, énergie, pôles d'activité)
- ☞ gestion des avantages et des contraintes de la parcelle
- ☞ orientation par rapport au soleil et au vent
- ☞ relief
- ☞ végétation
- ☞ sols
- ☞ eaux superficielles
- ☞ risques naturels
- ☞ Organisation de la parcelle pour créer un cadre de vie agréable
- ☞ conception du système parcelle (climat, végétation, acoustique, imperméabilisation)
- ☞ Réduction des risques de nuisances entre le bâtiment, son voisinage et son site
- ☞ niveau sonore
- ☞ qualité de l'air
- ☞ apports solaires (éclairage et chaleur)
- ☞ perceptions visuelles.

Cible n°2 : « Choix des procédés et produits de la construction »

- ☞ Adaptabilité et durabilité d'un bâtiment
- ☞ flexibilité des espaces intérieurs pour répondre à l'évolution des usages ;
- ☞ conditions de maintenance et d'entretien du bâtiment ;
- ☞ prévision de la déconstruction du bâtiment.
- ☞ Choix des procédés de construction
- ☞ réduction de la consommation de matières premières et d'énergies ;
- ☞ réduction des nuisances sur le chantier.
- ☞ Choix des produits de construction (analyse du cycle de vie)
- ☞ réduction de la consommation de matières premières et d'énergies ;
- ☞ réduction des nuisances sur le chantier (composants polluants, déchets) ;
- ☞ amélioration du confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif.
- ☞ amélioration des conditions sanitaires.

Cible n°3 : « Chantiers à faibles nuisances »

- ☞ Gestion des déchets
- ☞ réduction à la source ;
- ☞ collecte sélective.
- ☞ Réduction du bruit
- ☞ émissions sonores pour les ouvriers et les riverains.
- ☞ Réduction des pollutions de la parcelle et du voisinage
- ☞ effluents liquides ;
- ☞ émissions atmosphériques ;
- ☞ déchets.
- ☞ Maîtrise des autres nuisances
- ☞ poussières, salissures ;
- ☞ perturbation du trafic routier.

Les cibles « Eco-Gestion »

Les cibles de la famille « éco-gestion » correspondent à la volonté de maîtriser les effets de l'exploitation du bâtiment.

Cible n°4 : « Gestion de l'énergie »

- ☞ Réduction de la demande énergétique
- ☞ techniques d'incitation au comportement économe (ex : affichage des consommations...)

- ☞ utilisation de systèmes de gestion des équipements énergétiques (ex : programmeur...).
- ☞ Réduction des besoins énergétiques induits par la demande
- ☞ traitement de l'enveloppe ;
- ☞ adaptation du système de ventilation...
- ☞ Recours aux énergies renouvelables et locales
- ☞ Amélioration de l'efficacité énergétique des équipements
- ☞ Utilisation de systèmes de gestion des équipements énergétiques

Cible n°5 : « Gestion de l'eau »

- ☞ Economie d'eau potable
- ☞ réduction des consommations (sûreté des réseaux intérieurs, conduite des points de puisage,
- ☞ comptage, incitation à un comportement économe) ;
- ☞ recours aux eaux pluviales pour des usages non domestiques.
- ☞ Maîtrise de l'assainissement des eaux usées
- ☞ Aide à la gestion des eaux pluviales
- ☞ réduction de l'imperméabilisation ;
- ☞ conception de réseaux d'évacuation.
- ☞ Prévention des inondations et des pollutions

Cible n°6 : « Gestion des déchets d'activités »

- ☞ Réduction de la production
- ☞ Facilitation des modalités de prétraitement
- ☞ conception des dépôts de déchets d'activité adaptée aux modes de collecte actuels et futurs ;
- ☞ gestion différenciée des déchets d'activité adaptée aux modes de collecte.

Cible n°7 : « Entretien et Maintenance »

- ☞ Choix des procédés et produits de construction
- ☞ Mise en place d'un système efficace de gestion technique et de maintenance du bâtiment
- ☞ Maîtrise des effets environnementaux des procédés de maintenance

Les cibles « Confort et Santé »

Cible n°8 : « Confort Hygrothermique »

- ☞ Permanence des conditions de confort hygrothermique, en toutes saisons
- ☞ Homogénéité des ambiances hygrothermiques
- ☞ Zonage hygrothermique en fonction des usages

Cible n°9 : « Confort Acoustique »

- ☞ Correction acoustique des locaux (maîtrise de la réverbération des bruits aériens intérieurs)
- ☞ Isolation acoustique des locaux (maîtrise de la transmission des bruits aériens intérieurs et extérieurs)
- ☞ Affaiblissement des bruits d'impact et d'équipements
- ☞ Zonage acoustique en fonction des usages

Cible n° 10 : « Confort visuel »

- ☞ Relation visuelle satisfaisante avec l'extérieur
- ☞ dimensionnement des parois vitrées ;
- ☞ utilisation de systèmes d'occultation mobiles...
- ☞ Éclairage naturel optimal en matière de confort et de dépenses d'énergie
- ☞ positionnement, dimensionnement et protection solaire des parois vitrées...
- ☞ Éclairage artificiel satisfaisant en appoint d'éclairage naturel
- ☞ choix des caractéristiques des points d'éclairage ;
- ☞ systèmes de commande des points d'éclairage.

Cible n°11 : « Confort olfactif »

- ☞ Réduction des sources d'odeurs désagréables
- ☞ choix des produits de construction ;
- ☞ isolation et protection des réseaux ;
- ☞ séparation des réseaux ;
- ☞ protection anti-reflux...
- ☞ Evacuation des odeurs désagréables
- ☞ ventilation...

Cible n°12 : « Conditions sanitaires »

- ☞ Création des conditions d'hygiène
- ☞ Facilitation du nettoyage et de l'évacuation des déchets d'activités
- ☞ Facilitation des soins de santé
- ☞ Création de commodités pour les personnes à capacités réduites

Cible n°13 : « Qualité de l'air »

- ☞ Gestion des risques de pollution par les produits de construction (analyse du cycle de vie des matériaux)
- ☞ Gestion des risques de pollution par l'occupation (mobilier, activités...)
- ☞ Gestion des risques de pollution par les équipements (contrôle des systèmes de combustion...)
- ☞ Gestion des risques de pollution par les activités d'entretien et de maintenance (choix des revêtements...)
- ☞ Gestion des risques de pollution par l'environnement extérieur
- ☞ système de ventilation à double flux ;
- ☞ filtration de l'air capté...

Cible n°14 : « Qualité de l'eau »

- ☞ Protection du réseau de distribution collective d'eau potable
- ☞ dispositifs anti-retour ;
- ☞ choix et entretien des canalisations de distribution...
- ☞ Maintien de la qualité de l'eau potable dans les bâtiments
- ☞ Amélioration éventuelle de la qualité de l'eau potable
- ☞ Traitement des eaux non potables utilisées
- ☞ Gestion des risques liés aux réseaux d'eaux non potables

Comment installer des panneaux solaires adaptés ?

- Vérifier la pertinence d'usage par rapport à la consommation
- Préciser mon besoin : besoin lié à l'eau ou à l'électricité ?
- L'exposition de ma maison s'y prête-t-elle ?
- Est-ce que l'architecture et la composition de ma maison le permettent ?
- Comment intégrer les panneaux ?
- Prendre contact auprès d'organismes conseils
- Se rapprocher des associations de consommateurs

Limiter l'impact visuel de ces installations

- Ces installations doivent être :
 - Bien intégrées, - Totalement encastrées (sans saillie par rapport au nu du toit), - De la même couleur, de préférence, que les matériaux de toiture pour en limiter l'impact visuel
 - Respecter la composition architecturale
 - Avec une inscription logique dans la composition de façade, en regardant par rapport au percement existant ou en formant un motif cohérent
 - Les plans et les lignes doivent être parallèles et alignés
 - Ces dispositifs doivent s'apparenter par leur aspect à une verrière
 - Privilégier une certaine symétrie
 - Dans l'implantation des capteurs par rapport à la façade
 - L'implantation de ces installations sur les toitures ne doit pas remettre en cause l'unité et l'homogénéité architecturale
-